

JUILLET-DÉCEMBRE 2023 | N°16 | www.gouv.ci

IMPACT

Développement



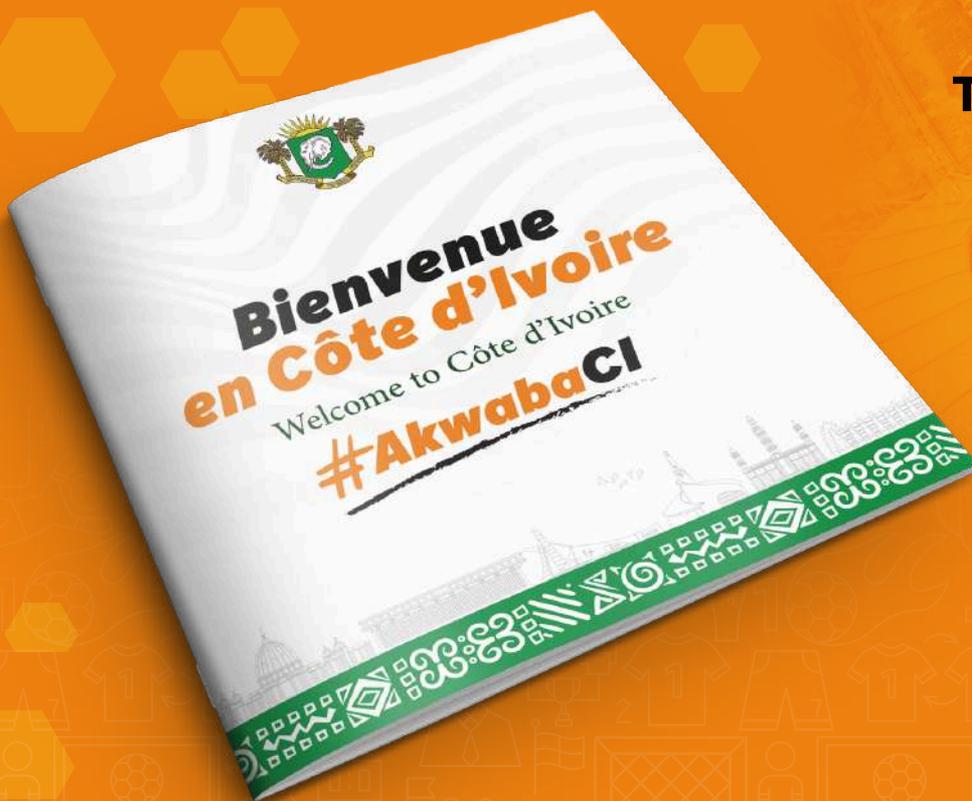
GRAND DOSSIER

Consolider les acquis
en faveur du bien-être
des populations

SCANNEZ POUR
TÉLÉCHARGER 
ce magazine



Bienvenue en Côte d'Ivoire



TÉLÉCHARGEZ ICI
DOWNLOAD HERE



#AkwabaCI



Consolider les acquis en faveur du bien-être des populations



En Côte d'Ivoire, confirmer le positionnement du pays sur les scènes régionales et internationales, à travers des initiatives en faveur du développement, constitue le mot d'ordre du Président de la République, Son Excellence Monsieur

Alassane Ouattara. Cet objectif est adossé à une vision ambitieuse et réaliste : mobiliser les équipes à la tâche, à l'édification d'« Une Côte d'Ivoire solidaire ».

En perspective, le désenclavement des villes de l'intérieur du pays, le renforcement de l'accès aux services de base, l'amélioration de la mobilité urbaine, la priorisation de l'éducation pour tous, la démocratisation du social et du mécanisme des investissements nationaux. Ce sont des objectifs que plusieurs outils de planification tels que les Plans nationaux de développement, ont progressivement permis de mettre en œuvre à travers notamment, le Programme Social du Gouvernement 2022-2024 et le Programme Jeunesse du Gouvernement 2023-2025.

En ce qui concerne les infrastructures routières, des investissements massifs ont été mobilisés pour fluidifier le trafic dans le grand Abidjan et rapprocher les villes de l'intérieur des grandes villes ivoiriennes, redynamisant ainsi l'économie locale.

Dans Le domaine de l'Éducation, de l'accès au pouvoir du Président de la République à l'année 2023, ce sont près de 50 millions de kits scolaires qui ont été distribués aux élèves sur toute l'étendue du territoire national.

Dans l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'État s'emploie à densifier le dispositif de formation professionnelle, technique et d'apprentissage afin de proposer une offre plurielle et diversifiée, facilitant l'insertion et la réinsertion professionnelle des jeunes. Au niveau de l'enseignement supérieur, la Côte d'Ivoire totalise à ce jour, neuf universités publiques dont trois nouvelles, ouvertes et mises en fonction depuis 2016, à Bondoukou, Man et San-Pedro, et une Université Virtuelle.

En matière de santé, outre l'accroissement des efforts pour la disponibilité du nécessaire médical pour toutes

les bourses, en Côte d'Ivoire, en 2023, plus de 70 % de la population vit à moins de 5 km d'un centre de santé et d'un pôle sanitaire sur moins de 200 km.

Dans le secteur agricole, la mise en œuvre de vastes programmes de relances sectoriels et de réformes structurantes au cours de la dernière décennie a contribué à l'essor extraordinaire des filières agricoles et renforcé la position du pays de géant agricole du continent africain. Trois axes clés sous-tendent la stratégie gouvernementale ivoirienne : il s'agit de (i) l'investissement dans la recherche et l'innovation agricole, (ii) la modernisation accélérée des modes de production pour gagner en productivité et atteindre la souveraineté alimentaire, (iii) la maîtrise, le contrôle et l'intégration de nos filières dans les chaînes des valeurs mondiales afin d'en tirer le meilleur profit.

Pour l'accès à l'eau potable, à ce jour, la Côte d'Ivoire a un taux de couverture de 77% en matière d'hydraulique urbaine, de 68% pour les pompes à motricité humaine en zone rurale et de 41% pour l'hydraulique villageoise améliorée.

Dans le secteur de la Salubrité, notons principalement la fermeture de la décharge d'Akouédo pour sa mutation vers le Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Kossihouen, en vue de la modernisation de la chaîne de collecte et de transport des déchets solides ménagers du District d'Abidjan.

La Côte d'Ivoire, notre pays, connaît des progrès importants. Le gouvernement, avec à sa tête depuis le 16 octobre 2023, Son Excellence Monsieur Robert Beugré Mambé, entend relever les défis du progrès et de la stabilité pour le rayonnement de la nation sur la scène internationale.

L'année 2024 nous en donne le ton et les couleurs, avec la CAN de l'hospitalité. Cette grand-messe du football africain, pour laquelle la Côte d'Ivoire s'est parée de ses meilleurs atouts, pour faire vivre une expérience unique à nos invités qui viendront du monde entier.

En ce début d'année 2024, plongeons au cœur des réalisations de l'État de Côte d'Ivoire, au service du peuple ivoirien, sur la voie du développement.

Les populations, au cœur de l'action gouvernementale, c'est ici !

Fructueuse année 2024 en restant connecté à l'actualité gouvernementale via tous nos canaux.

Awa DOSSO

Directrice du Centre d'Information et de Communication Gouvernementale



18 Grands dossiers

Consolider les acquis en faveur du bien-être des populations

6 PROGRAMMES ET IMPACTS

6 Actualités

Marchés publics : SIGOMAP, une application pour la modernisation du système de gestion des marchés publics

Recensement Général des Entreprises et Etablissements de Côte d'Ivoire

Budget de l'Etat : projet de loi des finances 2024

Régulation du secteur privé de la santé : 33 régions sillonnées et plus de 500 autorisations délivrées

Hydrocarbures : lancement de l'exploitation du gisement Baleine

Echanges commerciaux : la Côte d'Ivoire adhère au Programme des Ponts de commerce arabo-africain

Infrastructures routières : davantage de routes et de voiries pour l'accélération du développement et de l'économie

11 Retour sur

Priorités et grands chantiers du Premier Ministre

Rentrée scolaire 2023-2024

Programme présidentiel de construction de logements sociaux

CMU en Côte d'Ivoire

Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA) 2023

Renforcement capacitaire de la défense nationale

18 Focus CIGC

Centre d'appel du gouvernement, Chaîne Whatsapp, Chatbot officiel & Réseau des SGCOM

20 GRANDS DOSSIERS

20 État des lieux

Consolider les acquis en faveur du bien-être des populations

29 Perspectives

36 Parole aux acteurs

38 À L'OUVRAGE

38 L'Administration publique à la tâche

Université Virtuelle de Côte d'Ivoire

Autorité de la Mobilité Urbaine dans le Grand Abidjan



Côte d'Ivoire Normalisation

Agence Nationale d'Appui au Développement Rural

Programme National de Développement Communautaire

L'Office National de l'Eau Potable

44 Lucarne

Tourisme et Loisirs : le PASS Touristique

Commerce et industrie : la Promotion du Made in Côte d'Ivoire

Ressources halieutiques : le Programme Stratégique de Transformation de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI)

48 À la loupe

Principaux acquis et défis actuels dans le secteur de l'hydraulique, de l'assainissement et de la salubrité
Principales préoccupations sur le budget et le portefeuille de l'État

Politique du gouvernement concernant la jeunesse ivoirienne

60 LES CHANTIERS DU DÉVELOPPEMENT

60 Le développement, c'est ici

62 Le développement en chiffres

63 Gouv Sondages

65 ARRÊT SUR IMAGES



Restez informés!

Inscrivez-vous à la newsletter officielle du **Gouvernement de Côte d'Ivoire** !



CiCC



SCANNEZ-MOI
pour vous inscrire

www.gouv.ci **101**
101 Gouvernement



Il est e-mail ne s'affiche pas, n'hésitez pas à consulter la version web

GOUV'infos 
NEWSLETTER HEBDOMADAIRE DU GOUVERNEMENT

Lundi 16 octobre 2023

Le portail officiel du gouvernement www.gouv.ci     

A LA LUNE

DOSSIER DE LA SEMAINE

LUTTE CONTRE LE CANCER : L'ESPOIR GRANDIT GRACE AUX EFFORTS DU GOUVERNEMENT

Riches ou pauvres, intellectuelles bardées de diplômes ou analphabètes, le cancer du sein peut toucher toutes les femmes. Venu le mois d'octobre, elles se mobilisent pour faire reculer une pathologie particulièrement éprouvante sur les plans physique, psychologique et financier. En Côte d'Ivoire, année après année, l'espoir grandit !

Un autre mois d'octobre, un autre mois pour faire le point d'une guerre sans concession, renforcer la stratégie et consolider l'espoir. Les vastes campagnes de sensibilisation et de dépistage font avancer la lutte. Depuis de nombreuses années, les organisations de la société civile soutiennent le personnel médical pour faire bouger les lignes. Engagées, les associations parcourent les grandes villes et les petites localités pour encourager les femmes à se faire dépister. Rappelant le thème de la campagne de sensibilisation Octobre rose 2023 « Découvert tôt, le cancer se guérit ». Selon le coordonnateur du Programme national de lutte contre le cancer (PNLC), Pr Innocent Adouli, en Côte d'Ivoire, 70% des femmes arrivent à un stade totalement dans 9/10 cas. Durant tout le mois d'octobre, le Centre National d'Oncologie Médicale et de Radiothérapie Alassane Ouattara (CNRAO), situé au CHU de Cocody, recevra 200 personnes par jour pour le dépistage du cancer du sein.

EDUCATION

COLLÈGE DE PROXIMITÉ DE BLANFLA : UN LEVIER POUR AMÉLIORER L'OFFRE ÉDUCATIVE DANS LA RÉGION DE LA MARAHOUE

ARRÊT SUR IMAGE

Officiellement inauguré, le 22 juillet 2023, le collège de proximité de Blanfla (Bouafle) est un levier pour l'amélioration de l'offre éducative dans la région de la Marahoué. Il offre, dans ce sens, un bon cadre d'apprentissage aux élèves et participe de la promotion de l'éducation des enfants de la région. Bâti sur un terrain de 1,5 hectare, ce collège de proximité à base 2, comprend huit salles de classe, dispose de latrines pour les élèves et bureaux administratifs et de salles informatiques.

Le Collège compte au titre de la



Marchés publics : SIGOMAP, une application pour la modernisation du système de gestion des marchés publics

Lancé le 25 juillet 2023, le Système intégré de Gestion des Marchés publics (SIGOMAP) vient consacrer l'engagement du gouvernement pour une gestion novatrice axée sur la traçabilité, la transparence et la célérité.

Les opérateurs économiques pourront, à partir de cette application web, consulter les plans de passation de marchés et les avis d'appels d'offres, acquérir les dossiers d'appels à la concurrence et soumettre leurs différentes offres.

Il s'agit, à travers cette plateforme, de réduire les risques liés à la manipulation des offres des soumissionnaires, d'accroître les possibilités des entreprises à soumissionner aux appels d'offres quelle que soit leur position géographique au moment de la procédure de marché, puis de réduire le coût de la participation des entreprises aux appels d'offres. ●

(26 juillet 2023)

Recensement Général des Entreprises et Établissements de Côte d'Ivoire

Le gouvernement ivoirien a procédé au lancement officiel du Recensement général des Entreprises et Établissements de Côte d'Ivoire (RGEE-CI), le vendredi 06 octobre 2023.

Adopté en Conseil des ministres, il y a un an, cette opération permettra, à terme, de disposer, d'une part, d'une banque de données économiques et financières actualisées et exhaustives sur les entreprises et établissements des secteurs formel et informel de Côte d'Ivoire, avec la mise en place d'un Système d'Information géographique (SIG) et, d'autre part, d'offrir des opportunités d'inclusion financière pour les opérateurs du secteur informel.

Financé par l'État de Côte d'Ivoire et la Banque mondiale, à travers le Projet pour l'Harmonisation et l'Amélioration des Statistiques (PHAS), le Recensement général des Entreprises et Établissements de Côte d'Ivoire est prévu sur la période 2022-2024 et confié à l'Institut national de la Statistique de Côte d'Ivoire (INS-CI) pour sa mise-en-œuvre.

(06 octobre 2023)

Budget de l'Etat 2024 : projet de loi des finances 2024

Le projet de loi de finances du gouvernement ivoirien, portant budget de l'année 2024, s'équilibre globalement en ressources et en charges à 13 720,7 milliards de FCFA contre 11 694,4 milliards en 2023, soit une progression de 17,3%. Une information rendue publique à la suite du Conseil des ministres du mercredi 25 octobre 2023, par le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly.

Structurée en 31 dotations et 134 programmes déclinés au sein des institutions et des ministères, cette politique budgétaire sera, notamment, orientée vers l'intensification des efforts de mobilisation des recettes intérieures, la gestion efficiente des charges de fonctionnement de l'État et la maîtrise de l'endettement public, en vue de soutenir davantage la transformation structurelle de l'économie et la couverture des besoins sociaux et sécuritaires.

Aussi ce projet de budget privilégiera-t-il les investissements dans les secteurs de la croissance, le renforcement des infrastructures socio-économiques, la consolidation du dispositif sécuritaire et l'accroissement



des dépenses en faveur de la réduction de la pauvreté et des disparités sociales, particulièrement à travers la mise en œuvre des Programmes Social et Jeunesse, du gouvernement. ●

(25 octobre 2023)

Régulation du secteur privé de la santé : 33 régions sillonnées et plus de 500 autorisations délivrées



Après une première campagne du 05 octobre 2022 au 25 janvier 2023, la deuxième campagne de régularisation administrative des établissements sanitaires privés de Côte d'Ivoire a permis de sillonner 33 régions sanitaires et de délivrer plus de 500 arrêtés d'autorisation d'ouverture, d'exploitation, de cartes professionnelles et, notamment, l'inscription de 14 professions dans le processus.

Ces documents reçus des mains du ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture Maladie universelle, Pierre N'Gou Dimba, le 16 novembre 2023, s'inscrivent au titre des actions en faveur de l'assainissement du secteur privé de la santé et de l'atteinte de l'objectif "Zéro clinique illégale" d'ici à 2025, en Côte d'Ivoire.

(18 novembre 2023)

Hydrocarbures : lancement de l'exploitation du gisement Baleine



Le Premier Ministre, ministre des Sports et du Cadre de Vie, Robert Beugré Mambé, a procédé, le jeudi 23 novembre 2023, au lancement de la production du gisement Baleine, logé dans le bloc CI-802 du bassin sédimentaire offshore de la Côte d'Ivoire.

Avec des projections estimées à 200 000 barils de pétrole par jour et 200 millions de pieds cubes par jour de gaz naturel, outre la mise à disposition d'une énergie abondante et de qualité, l'exploitation de ce gisement par le gouvernement ivoirien participe de sa volonté de répondre aux besoins des ménages et des entreprises, réduisant de facto la dépendance de la Côte d'Ivoire vis-à-vis de l'extérieur. ●

(23 novembre 2023)

Échanges commerciaux : la Côte d'Ivoire adhère au Programme des Ponts de commerce arabo-africain

Le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, a annoncé, à l'issue du Conseil des ministres du 23 novembre 2023, l'adhésion officielle de la République de Côte d'Ivoire au Programme des Ponts de commerce arabo-africain.

Véritable outil de coopération inter-régionale en matière de renforcement des capacités liées au commerce, le Programme des Ponts de commerce arabo-africain vise à promouvoir et à accroître les flux commerciaux et d'investissement entre les pays africains et arabes membres de l'Organisation de Coopération islamique (OCI), fournir et soutenir le financement du commerce et l'assurance-crédit à l'exportation et améliorer les outils existants de renforcement des capacités liées au commerce. Ce programme prévoit, en Côte d'Ivoire, sur la période



2023-2025, l'organisation du Forum arabo-africain sur le commerce et l'investissement, le renforcement des capacités des acteurs locaux des chaînes de valeur de l'export et du transit, l'amélioration de l'accès de la Côte d'Ivoire aux plateformes internationales de diffusion d'informations commerciales relatives aux marchés d'exportation, le transfert d'expertise dans le domaine pharmaceutique, un appui technique aux PME dans le domaine du commerce électronique et de la négociation commerciale. ●

(23 novembre 2023)

Infrastructures routières : davantage de routes et de voiries pour l'accélération du développement et de l'économie



En Côte d'Ivoire, l'État accentue les investissements pour l'amélioration de la fluidité du trafic, notamment à Abidjan, mais également en vue de relier les villes de l'intérieur aux grands pôles économiques du pays, contribuant ainsi à renforcer le dynamisme du développement local.

A Abidjan, le gouvernement inaugurerait le 12 août 2023, le pont à haubans de Cocody. La réalisation de cet ouvrage baptisé « Pont Alassane Ouattara », a généré 3 000 emplois avec un coût global d'investissement estimé à 113 milliards de FCFA. Le somptueux édifice, long de 1,6 kilomètre dont 630 mètres de pont, composé de haubans et d'un immense pylône de plus de 100 mètres de haut, enregistre quotidiennement le passage de 30 000 à 50 000 véhicules.

En ce qui concerne le 4^{ème} pont dont les travaux ont été lancés le 30 juillet 2018, pour un coût global revu à plus de 154,2 milliards de FCFA, il fait à lui seul, 1,4 km de long et représente, à ce jour, le deuxième pont le plus long de la Côte d'Ivoire, derrière le 3^{ème} pont long de 1,5 km.

Dans le Sud-Comoé, 37 milliards de FCFA ont été investis pour les travaux de bitumage de l'axe Allangouanou-Tiapoum. Construite sur un linéaire de 33,5 km, cette route, en 2x1 voie et en 2x2 voies dans les traversées d'agglomérés avec une largeur de 7 m, permet de joindre le tronçon Aboisso-Noé.

À la Sortie Est de la capitale économique, la voie principale, autrefois 2X1 voie, sur un linéaire de 23 km, se dresse désormais en 2X3 voies pour un coût total de 40,6 milliards de FCFA. Au Centre du pays, la section de l'autoroute Tiébissou-Bouaké, longue de 96 km,

a été officiellement mise en service, le 24 août 2023, après avoir généré plus de 2 000 emplois directs et indirects pour un coût total d'investissement de 186,5 milliards de FCFA. Ce sont 84 km d'autoroute, 12 km de voie express, un poste à péage de 10 cabines, trois parkings, 84 ouvrages hydrauliques et 27 ouvrages d'art qui favorisent l'allègement du trafic, ainsi que l'amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles.

Quant à l'axe Dimbokro-Bocanda-Ananda, 98 km de routes bitumées permettent, non seulement l'extension et la modernisation du réseau routier, mais également l'interconnexion des régions du N'Zi et de l'Iffou. Un peu plus loin, à l'Ouest, le nouveau pont à poutre en béton de la ville de Guiglo, précontraint de 111,77 m de long disposant de trois travées, avec une largeur totale du tablier estimée à 12,57 m, vient remplacer l'ancien pont vermoulu. Construit sur la rivière N'Zo, cet ouvrage a nécessité un investissement global de 8,2 milliards de FCFA.

Des acquis matérialisant la volonté du gouvernement de développer le secteur routier pour en faire le pilier de la Côte d'Ivoire moderne. ●



TOUT SAVOIR SUR



« TOUT SAVOIR SUR... » est votre rendez-vous hebdomadaire pour donner la bonne information, répondre aux questions sur un sujet d'actualité, faire connaître un service de l'Administration publique ivoirienne...

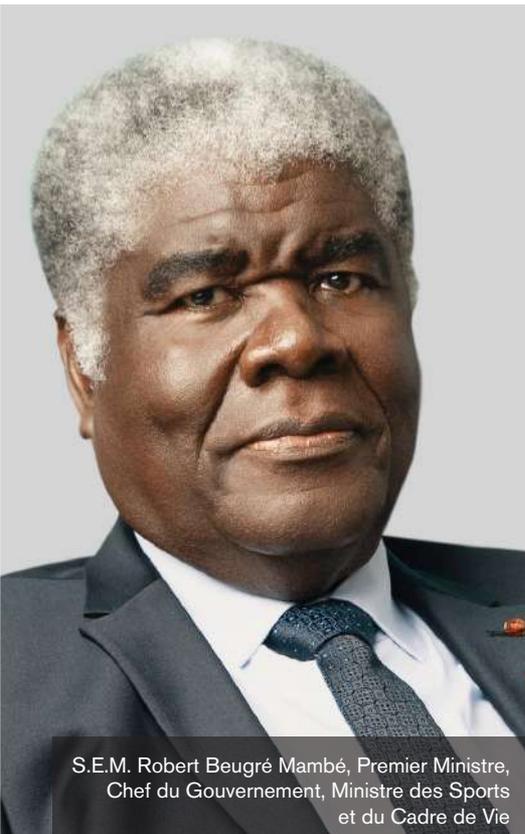
#toutsavoirsur

Suivez-nous en direct sur    [gouvci.official](https://www.gouv.ci)
tous les mardis à 15h

www.gouv.ci **101**
Allié Gouvernement



Retour sur



S.E.M. Robert Beugré Mambé, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre des Sports et du Cadre de Vie

Nommé le 16 octobre 2023 par décret, le nouveau Premier Ministre de la Côte d'Ivoire, Robert Beugré Mambé, a, certes, affirmé sa détermination à continuer l'œuvre de son prédécesseur au bénéfice du développement de la Côte d'Ivoire, mais n'a pas manqué de définir, avant la feuille de route pour l'année 2024, ses chantiers prioritaires.

Le Premier Ministre, également ministre des Sports et du Cadre de vie, entend axer les premiers mois de sa gouvernance sur la consolidation des efforts concernant les leviers actuels du développement du pays, à travers le suivi des investissements en faveur de l'amélioration des conditions

Priorités et grands chantiers du Premier Ministre

de vie des populations, du renforcement du positionnement touristique et économique de la Côte d'Ivoire et la collaboration efficace avec les partenaires techniques et financiers.

Il s'agit, notamment, de l'accélération de la mise en œuvre du Programme « Une Côte d'Ivoire solidaire », au cœur duquel les Programmes PSGouv (Programme social du Gouvernement) et PJGouv (Programme Jeunesse du Gouvernement) figurent en fer de lance.

« Nous accorderons donc une attention particulière au traitement diligent des préoccupations des populations sur toute l'étendue du territoire », a promis Robert Beugré Mambé.

L'exécution de ces programmes comporte des exigences pour chaque membre du gouvernement, à travers la réalisation de projets concrets qui se traduisent en termes de consolidation des indicateurs sociaux du pays. Les autres chantiers vont se poursuivre. À ce sujet, le Premier Ministre a évoqué la poursuite de la mise en œuvre des réformes clés et des projets structurants. Projet très attendu, le métro d'Abidjan va entrer dans une phase plus active dès ce mois de novembre.

Dans un contexte mondial marqué par la hausse des prix de certains produits de grande consommation, le gouvernement va renforcer la lutte contre la cherté de la vie et, surtout, poursuivre ses efforts pour répondre efficacement à la problématique de la sécurité alimentaire.

Les grands équilibres sectoriels, notamment dans le secteur de l'eau et de l'électricité, ont également retenu l'attention du Premier Ministre.

Le gouvernement va travailler au développement des chaînes de valeur intégrées dans trois domaines spécifiques qui sont : l'alimentation et les ressources halieutiques ; le numérique et le développement d'une économie de services et l'industrie.

Après son tout premier Conseil des ministres en tant que Premier Ministre, le 18 octobre 2023, soit quatre-vingt-sept jours avant le coup d'envoi de la 34^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2023), le compte à rebours a bien commencé pour offrir au continent africain et au monde la plus belle des éditions.

Fort de son expérience réussie dans l'organisation des VIII^{es} jeux de la Francophonie en 2017, Son Excellence Monsieur Robert Beugré Mambé a pris l'engagement devant le Chef de l'État de mettre en œuvre « promptement » toutes les instructions pour cet événement suivi mondialement.

Il a donc exhorté chaque membre de son équipe à un « engagement inaliénable », dans l'humilité et l'écoute. Rappelant que les postes auxquels ils ont été appelés sont des missions de service public et de sacerdoce. ●

Les principales priorités du Premier Ministre

- 1 Le métro d'Abidjan entré dans une phase plus active au mois de novembre ;
- 2 La mise en œuvre du PSGOUV (Programme Social du Gouvernement) et du PJGOUV (Programme Jeunesse du Gouvernement) ;
- 3 La poursuite de la mise en œuvre satisfaisante du Programme Économique et Financier ;
- 4 L'accélération des grands projets d'investissement avec, notamment, l'amélioration du taux de décaissement des projets financés par les Partenaires Techniques et Financiers ;
- 5 La problématique de la sécurité alimentaire ;
- 6 Les grands équilibres sectoriels, notamment dans le secteur de l'eau et de l'électricité ;
- 7 La feuille de route 2024 de l'action gouvernementale ;
- 8 Les réformes du climat des affaires pour permettre de mobiliser les investissements privés nécessaires à la mise en œuvre de l'ambition du gouvernement ;
- 9 Le développement des chaînes de valeur intégrées dans trois domaines spécifiques, à savoir (i) l'alimentation et les ressources halieutiques, (ii) le numérique et le développement d'une économie de services et (iii) l'industrie.

Rentrée scolaire 2023-2024

Le lundi 11 septembre 2023 marquait le retour des classes, sur le territoire national, avec la reconduction du thème « Soyons des citoyens responsables pour une école de qualité » au Lycée Mamie Houphouët Fatai de Bingerville.

Le Professeur Mariatou Koné, ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, s'assurant de l'effectivité de la reprise, au Lycée Municipal d'Attécoubé, rappelait l'impératif de « responsabilité individuelle et collective au service d'une école de qualité ». Elle a lancé un appel à tous les acteurs de la chaîne éducative pour une école sans grève, sans congés anticipés et sans violence.

Ce sont, au total, 3 769 663 kits scolaires d'une valeur de 7,7 milliards de FCFA qui ont été distribués par le gouvernement



Professeur Mariatou Koné, Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation

dans les écoles primaires publiques de Côte d'Ivoire au titre de la rentrée scolaire 2023-2024.

Par ailleurs, cette année scolaire qui prendra officiellement fin le vendredi 12 juillet 2024, comporte quelques changements, au regard de l'organisation par notre pays, de la Coupe d'Afrique des Nations

(CAN) 2023.

Il s'agit, entre autres, des jours vaqués lors des matchs de la Côte d'Ivoire, de la suppression des congés de février communément appelés congés de printemps et de la réduction du nombre de jours des congés de Pâques. ●

Le Programme présidentiel de construction de logements sociaux

Le programme de logements sociaux constituant, dans le cadre du programme présidentiel, un élément de réponse essentielle à la satisfaction du besoin des populations dans un secteur immobilier marqué par d'énormes déficits, a permis, à ce jour, la réalisation de 30 000 logements sur plusieurs sites.



« À la date d'aujourd'hui, le Programme présidentiel de construction de logements sociaux et économiques a permis de réaliser environ 30 000 logements répartis sur plusieurs sites et qui font l'objet de remise de clés de façon progressive et selon que les conditions d'habitabilité sont réunies. C'est dans ce contexte que plus de 5 000 clés ont été remises à des souscripteurs sur le site de Songon en mars 2023 », indiquait Gbongué Tia Sylvain, directeur du Logement et de l'Aménagement Foncier, au ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, le 09 novembre 2023, au cours de la tribune d'échanges Gouv'Space.



Le gouvernement ivoirien a pris des mesures pour résoudre la problématique des logements en mettant en place en 2012, le Programme présidentiel de logements sociaux visant à construire 60 000 logements au profit des ménages à faibles revenus. Cet objectif a été porté à 150 000 logements au regard de l'adhésion massive de la population à cette politique et des engagements de production de logements par les promoteurs privés. Pour y parvenir, l'État ivoirien a mené plusieurs actions afin de permettre aux populations d'acquiescer des logements décents et à moindre coût. Lesquelles ont porté sur la mise à disposition des promoteurs, du foncier sécurisé. Dans ce sens, 1 000 hectares ont été mobilisés. Notamment à Songon Kassemblé (439 ha), Bingerville (40 ha), Modeste (80ha), Jacquerville(116ha), ainsi qu'à l'intérieur du pays, pour un coût d'acquisition global partiel de plus de 15 milliards de FCFA. L'action du gouvernement a également porté sur la viabilisation des parcelles à hauteur de 85 milliards de FCFA, à ce jour, de l'octroi de facilités fiscales (des dizaines de milliards de FCFA d'exonérations fiscales accordées) et des facilités fiscales et douanières pour l'implantation des usines de production de matériaux de construction en Côte d'Ivoire. Ces interventions de l'Etat ont eu un impact de 30 à 40% de réduction sur les coûts de sortie des logements.

Par ailleurs, le gouvernement ratifiait en Conseil des ministres du 13 septembre 2023, un accord de prêt de plus de 43 milliards de FCFA pour le financement et la construction de 7500 logements économiques et sociaux, avec 5000 à Abidjan, 1500 à Bouaké et 1000 à Yamoussoukro. ●

La CMU en Côte d'Ivoire

La Couverture Maladie Universelle a été instaurée dans l'optique de garantir l'accès à des soins de santé de qualité à l'ensemble de la population résidant sur l'étendue du territoire national et non national, dans des conditions financières soutenables.

« Pour la première fois, un système généralisé de couverture maladie est fonctionnel en Côte d'Ivoire pour toutes les populations sans distinction », affirmait M. Ahmed Tidiane Diomandé, conseiller technique du directeur général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), structure en charge de la gestion de ce service public, alors invité à une tribune d'échanges gouvernementale initiée par le CIGG.

Une des évolutions majeures, outre l'extension du réseau de soins et des pathologies couvertes, est la possibilité d'enrôler, de produire et de remettre la carte CMU sur place au requérant. Onze sites d'enrôlement et de production In Situ des cartes sont opérationnels, à ce jour, avec cinq à Abidjan et six à l'intérieur du pays. La généralisation de ce dispositif est en cours afin que chaque région du territoire national en soit dotée dans les prochains mois.

Au titre de l'accès aux prestations de la CMU, l'étendue du réseau national qui se compose aujourd'hui de 1 638 établissements sanitaires répartis dans 495 sous-préfectures sur 510 que compte le pays. On enregistre la délivrance de plus de 1,4 million d'actes de soins pour



un montant de plus de 2,4 milliards de FCFA à la charge de la CNAM. Le montant des prestations à la charge de l'institution est passé de 266 millions de FCFA en 2022 à plus de 1,2 milliard de FCFA sur les trois premiers trimestres de l'année 2023.

Par ailleurs, à travers une nouvelle politique du médicament depuis octobre 2022, les assurés de la CMU ont accès à une liste de 741 médicaments déjà disponibles et habituellement vendus dans les officines de pharmacie (pharmacies privées), en plus de l'intégration progressive au panier de soins d'autres pathologies, notamment l'hypertension artérielle et le diabète, dans leur forme non compliquée, grâce à un décret.

La CMU est rentrée dans sa phase active le 1er octobre 2019. Avant 2014, seulement 5% de la population bénéficiait d'une couverture contre le risque maladie. ●

Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA) 2023

La 6^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales s'est tenue au Parc des Expositions d'Abidjan, dans la commune de Port-Bouët, du 29 septembre au 08 octobre 2023.

Cet événement, placé sous le thème : «L'agriculture africaine face aux défis des chocs internes et externes : quelles innovations structurelles pour améliorer les secteurs agricoles et garantir la souveraineté alimentaire de nos pays ?», a été le lieu d'échanges et de partages d'expériences enrichissants à tous les exposants venus de tous les continents.





SUITE > Les Pays-Bas, 2ème producteur et exportateur mondial de produits agricoles après les États-Unis, ont été à l'honneur pour cette grand-messe de l'agriculture dont la cérémonie officielle d'ouverture a été marquée par la remise de kits, d'engins mécanisés et d'intrants agricoles de plus de 12 milliards de FCFA à une trentaine de coopératives et structures agricoles, notamment de la filière hévéa, de palmiers à huile et de structures de transformation de savon.

Au-delà de la découverte de la diversité et du potentiel agro-sylvo-pastoral et halieutique de la Côte d'Ivoire et de la sous-région, au-delà même du caractère festif de ce salon, ce fut également l'occasion pour le gouvernement à travers le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, d'encourager et de remercier tous les acteurs des différentes chaînes de valeurs agricoles et les partenaires au développement pour leur participation active au développement de notre pays. Le secteur privé ivoirien, fortement représenté, a d'ailleurs saisi cette lucarne pour mettre en lumière les investissements de plus en plus massifs dans le secteur agricole, en faveur de l'économie, du développement et des populations de Côte d'Ivoire.

Au total, plus de 400 000 visiteurs, plus de 800 entreprises exposantes, plus de 300 rencontres B to B et panels, 1300 rencontres d'affaires et plus de 30 pays représentés.

Avec environ 17% du PIB et plus de 60% des emplois durables en 2022, le secteur agricole occupe une place comme nulle autre dans le tissu socio-économique national.

Rappelons que la Côte d'Ivoire est 1^{er} producteur

mondial de cacao, avec une production ayant augmenté de 1,5 million de tonnes de fèves de cacao en 2011 à près de 2,2 millions de tonnes en 2022, soit une hausse de près de 50%. Au niveau du palmier à huile, le pays est 2ème producteur africain et 9^{ème} producteur mondial, avec une hausse de la production de régime traité de 1,6 million de tonnes en 2011 à 2,4 millions de tonnes en 2022, soit une progression de plus de 50%. Concernant le caoutchouc naturel, le pays est 1er producteur africain et 4ème producteur mondial, avec une production passant de 239 mille tonnes en 2011 à 955 mille tonnes en 2022, soit une hausse de près de 300%. Enfin, au titre des noix brutes de cajou, le pays est 1er producteur mondial avec une production qui est passée de 400 mille tonnes en 2011 à plus d'un million de tonnes en 2022, soit une progression de plus de 150%.

Cette année, au SARA 2023, ce sont 403 milliards de FCFA (environ 650 millions USD) d'intentions d'investissements qui ont été enregistrées, contre 238 milliards de FCFA en 2019, soit une hausse 69,3%. ●



Renforcement capacitaire de la Défense nationale

Après le baptême du sixième Patrouilleur de Haute Mer « ESPÉRANCE » de type OPV 45 acquis par la Marine nationale, l'État de Côte d'Ivoire poursuit, conformément à la vision du Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara, sa dynamique de renforcement capacitaire opérationnel et logistique de son armée nationale.



M. Téné Birahima Ouattara, Ministre de la Défense (à droite) et M. Lassina Doumbia, Chef d'État-Major des Armées, Général de Corps des Armées (à gauche)

Ce sont, au total cinquante (50) véhicules neufs, de divers types, qui ont été remis aux Généraux de Corps d'Armée, à l'orée du deuxième semestre de l'année. Des équipements qui constituent un apport et un soutien majeurs face aux défis sécuritaires.

Quatre mois plus tard, le projet de loi du budget-programme du ministère d'État, ministère de la Défense, réparti en trois (03) programmes à savoir l'Administration générale, la Défense et la Sécurité, d'un montant de 399 250 142 380 de FCFA, a été adopté à la quasi-unanimité des membres de la Commission des Affaires économiques et financières de l'Assemblée nationale présents, le 07 novembre 2023. Une enveloppe qui servira à soutenir les efforts et actions de l'État, dans le cadre de la veille, de l'anticipation et de la défense de l'intégrité territoriale.

Le mercredi 08 novembre, ce sont soixante-quatorze (74) véhicules flambant neufs qui ont été remis, comprenant quarante-cinq (45) véhicules de commandement, seize (16) véhicules de liaison ou de patrouille et treize (13) véhicules de transport de troupes, pour un coût total de 2,6 milliards de FCFA, qui ont été remis par le ministre d'État, ministre de la Défense, M. Téné Birahima Ouattara.

Avec le retrait des forces d'interposition entre les belligérants au Sahel et la montée du terrorisme, le ministère d'État, ministère de la Défense s'est résolument engagé à œuvrer pour doter notre pays d'un outil de Défense suffisamment fort en vue de contrer toute menace pesant sur la stabilité économique et la sécurité des populations.

Plusieurs perspectives basées sur les défis et priorités inscrites dans le PND ont été retenues dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles des Forces Armées de Côte d'Ivoire. Il s'agit d'acquérir de nouveaux

équipements dédiés aux renseignements, d'intensifier la lutte contre le terrorisme par le renforcement du contrôle et de la surveillance des frontières, de poursuivre l'amélioration des conditions de vie et de travail des militaires et des gendarmes, de disposer de Forces préparées pour tout déploiement en opérations dans de courts délais et d'accroître les mécanismes de riposte contre le grand banditisme et les menaces sécuritaires intérieures.

Ces actions ont pour objectif majeur la préservation d'un climat de quiétude au profit des populations vivant sur le territoire, et surtout la facilitation des actions du gouvernement pour la poursuite des projets de développement socio-économiques et pour le respect de ses engagements, notamment l'organisation de la CAN 2023.

L'exercice budgétaire de 2022 se chiffrait à 419 697 566 465 FCFA pour un taux de réalisation global de 95,3%, avec notamment la croissance des performances opérationnelles par la multiplication des exercices tactiques, l'acquisition d'équipements, les participations aux missions extérieures et le recrutement des militaires du rang spécialistes (plantons, mécaniciens, électriciens, pompistes) pour combler des postes et tout autre poste de servitudes. Quant à la Gendarmerie nationale, elle a contribué à un climat sécuritaire stable sur toute l'étendue du territoire par le renforcement de ses capacités logistiques, humaines et opérationnelles.

Pour rappel, la Côte d'Ivoire est classée première puissance militaire dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africain (UEMOA) et occupe la 2ème place, derrière le Nigéria, au niveau de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). ●



Ministère de l'Emploi et
de la Protection Sociale

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE



10 millions d'inscrits

Le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale a enregistré
au 31 décembre 2023, à la CMU, **10 010 486 personnes**.

Pour toutes préoccupations ou réclamations, appelez :

○ le centre d'appel du Gouvernement  **101**
Allô Gouvernement



Focus CIGG



101

"Allô Gouvernement"
Disponible 7J/7

Numéro permettant aux populations d'être plus proches de l'information gouvernementale, à partir d'appels gratuits depuis tous les opérateurs de téléphonie mobile en Côte d'Ivoire. Allô 101 donne la bonne information sur l'actualité du gouvernement, les décisions, les réformes, les dispositifs publics et le fonctionnement des institutions. C'est également un outil de collecte et d'analyse des préoccupations des citoyens sur l'ensemble des domaines de l'action gouvernementale.

📢 Ministères, agences gouvernementales, grandes surfaces et points de rencontres des citoyens

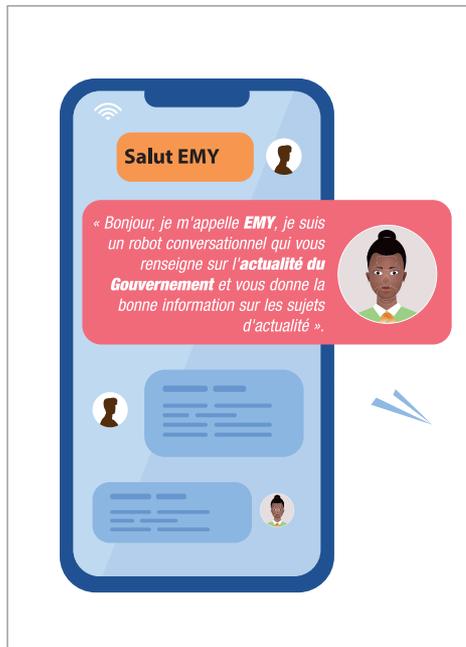


Chaîne WhatsApp

du Gouvernement de Côte d'Ivoire

Nouvelle initiative dans le cadre de la vulgarisation et la démocratisation de l'information gouvernementale, l'actualité gouvernementale est disponible au quotidien et en temps réel sur un compte WhatsApp officiel, au numéro +225 07 87 36 36 36.

📧 Mail (communication@cigg.gouv.ci)



Chatbot officiel du Gouvernement de Côte d'Ivoire

Emy est un robot conversationnel qui renseigne, via la messagerie Facebook du Gouvernement de Côte d'Ivoire, sur l'action gouvernementale et donne la bonne information sur les sujets d'actualité.



RSG COM | Réseau des Services Gouvernementaux de Communication

Ce réseau réunit les responsables de communication des différents ministères dans le cadre d'une meilleure collaboration au profit de résultats performants. Cette plateforme permet, entre autres, d'adresser les défis majeurs et enjeux de la communication gouvernementale en Côte d'Ivoire, à travers diverses rencontres et un partage d'informations notamment en termes de communication publique digitale, de communication de crise et d'anticipation sur le traitement des urgences relatives aux thématiques sectorielles majeures du gouvernement.

État des lieux

Consolider les acquis en faveur du bien-être des populations



1 Atténuer les chocs qui affectent le secteur agricole et atteindre la sécurité alimentaire

Puissance agricole, la Côte d'Ivoire ne veut pas dépendre du reste du monde pour se nourrir. Au-delà des cultures de rente qui contribuent pour une part importante au Produit intérieur brut (PIB), le pays conduit de multiples programmes pour assurer sa sécurité et sa souveraineté alimentaires. Plus de 35 projets nationaux ont permis de créer plus de 2 670 emplois directs, pour un investissement de plus de 220 milliards de FCFA. La mise en œuvre du « Pacte de

livraison des produits alimentaires et agricoles », basé sur le Plan National de Développement (PND), le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et la Politique Nationale de Développement de l'Élevage, la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA 2022-2026), permettra de réduire, de façon drastique, les importations des produits de première nécessité afin de renforcer la souveraineté alimentaire et d'améliorer la sécurité alimentaire des populations.

Plus de 35 projets nationaux ont permis de créer plus de 2 670 emplois directs, pour un investissement de plus de 220 milliards de FCFA.

Le PNIA 2 qui consiste à mettre en place les agropoles dans différentes régions, travaille sur les spécificités agricoles dont dispose la Côte d'Ivoire. Ainsi, le Projet de Pôle agro-industriel dans la région du Bélier (2PAI-Bélier), première agropole opérationnelle sur les neuf prévues sur l'ensemble du territoire national, a été lancé en octobre 2018 et financé à hauteur de 80 milliards de FCFA. L'Agropole du Nord, dont le montant global est de 167,4 milliards de FCFA, a été lancée le mercredi 27 juillet 2022 à Sinématiali (région du Poro).

La Côte d'Ivoire a également élaboré un Programme d'urgence de soutien aux filières agricoles d'exportation et au secteur des productions alimentaires (PURGA 2). A en croire le ministre d'État, « les premiers résultats du PURGA 2 sont édifiants, avec des statistiques de productions additionnelles de 30 000 tonnes de riz paddy et de 32 400 tonnes de maïs grain. Les travaux sont en cours pour la mise en place de 6 000 ha de cultures maraîchères, dont 300 ha sous maîtrise totale de l'eau ».



La souveraineté alimentaire couvrant les ressources animales et halieutiques, le pays dispose d'une Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA).

Sur le terrain, les actions se multiplient pour la promotion des différentes filières.

Le Programme Stratégique de Transformation de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI) a été lancé, le 1er août 2022 à la station piscicole de la Loka (Bouaké, région du Gbêkê), dans le cadre de la structuration d'une industrie aquacole nationale performante et compétitive.

Par ailleurs, trois centres de multiplication des reproducteurs de volailles traditionnelles ont été construits et équipés, 424 reproducteurs (300 ovins, 124 porcs) et 100 bovins de cultures



Les premiers résultats du PURGA 2 sont édifiants, avec des statistiques de productions additionnelles de 30 000 tonnes de riz paddy et 32 400 tonnes de maïs grain.



Station piscicole de la Loka (Bouaké)

attelées ont été diffusés, 252 promoteurs ont été installés, à travers la mise en place de 115 fermes dont 15 de poulets de chair, 85 de volailles traditionnelles, trois de poules pondeuses, sept de bovins, deux de petits ruminants et trois de porcins ». Le gouvernement, dans la mise en œuvre du Programme social du Gouvernement (PSGouv2), est déterminé à exploiter le potentiel halieutique des régions frontalières, afin d'y développer les activités liées à l'élevage (la construction/réhabilitation de barrages pastoraux, l'aménagement de parcours de transhumance, l'aménagement de zones pastorales (bloc fourrager, couloir sanitaire, micro-barrage), l'empoissonnement de retenues d'eau, la construction de 100 fermes d'élevage (bovins, ovins, caprins, volailles et élevage en développement), l'aménagement de 20 parcs de repos.

Cette même détermination est affichée pour la réduction des importations de produits halieutiques.

La production nationale de produits halieutiques s'élève à 105 219 tonnes, dont 6 300 tonnes issues de l'aquaculture. Elle satisfait 17% des besoins estimés à 650 000 tonnes. Ainsi, environ 400 milliards de FCFA sont dépensés en importation de poissons.

Au titre du PSGouv 2

(De janvier 2022 à mars 2023)

- 02 exploitations piscicoles de 108 m³ chacune, composées de 4 cages flottantes dans les sous-préfectures de Kossou et de Buyo (7,716 tonnes de poissons marchands).
- À Balakro, non loin de Yamoussoukro, les membres de l'Association des producteurs des cultures maraîchères de Balakro (APCMB) ont retrouvé le sourire et repris confiance en eux. Ces jeunes ont bénéficié, en décembre 2022, de 8 ha de kits d'intrants et de matériels agricoles pour la production d'aubergines, de piment et de tomates.
- À Dopiankaha (Korhogo), 26 membres du groupement «Binkéléma» composé d'une soixantaine de femmes, ont reçu 6,5 ha d'intrants et de petits matériels agricoles.
- Dans le domaine de la production et de la transformation du manioc, 1 000 ha de parcs à bois ont été mis en place par les 650 producteurs dont 114 femmes.
- 4 000 ha de manioc ont été mis en place par 3 327 producteurs dont 1 000 femmes.

Le développement de l'ensemble des filières agricoles

La Côte d'Ivoire est le 2^{ème} producteur africain et 9^{ème} producteur mondial pour le palmier à huile, avec une hausse de la production de régime traité de 1,6 million de tonnes en 2011 à 2,4 millions de tonnes en 2022, soit une progression de plus de 50%.

Concernant le caoutchouc naturel, le pays est 1^{er} producteur africain et 4^{ème} producteur mondial, avec une production passant de 239 mille tonnes en 2011 à 955 mille tonnes en 2022. Pour la noix brute de cajou, le pays est 1^{er} producteur mondial avec une production qui est passée de 400 mille tonnes en 2011 à plus d'un million de tonnes en 2022, soit une progression de plus de 150%.



101

"Allô Gouvernement"

- ✓ Informations
- ✓ Suggestions
- ✓ Réclamations

 Appel gratuit

Tous réseaux

DISPONIBLE
7J/7
7H30-20H

2 L'accès à des soins de santé de qualité pour toutes les populations sur toute l'étendue du territoire

La Côte d'Ivoire, locomotive économique de l'UEMOA, a également pour ambition de devenir un hub sanitaire pour la sous-région.

Depuis plus d'une décennie, le gouvernement ivoirien s'est engagé dans la modernisation des infrastructures sanitaires et le renforcement de la politique de rapprochement des populations de l'offre de soins.

Pour ce faire, elle a mis en œuvre, depuis 2018, un programme lié à la santé de près de 850 milliards de FCFA, prévoyant, notamment, la construction de 20 hôpitaux et la réhabilitation de 22 autres, ainsi que la construction et la réhabilitation de centaines d'établissements sanitaires de premier contact sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, l'État a consenti d'importants investissements dans la construction et la réhabilitation d'infrastructures sanitaires, sans oublier les équipements de pointe répondant aux standards internationaux. La mise en service de ces infrastructures sanitaires a contribué à améliorer considérablement l'offre de soins, impactant ainsi positivement la vie des populations.

Dans la perspective de bâtir un système de santé performant et résilient pour une bonne prise en charge des populations, le gouvernement a entrepris des réformes institutionnelles et structurelles. Le gouvernement a, de ce point de vue, mis en place un vaste programme de construction et de réhabilitation d'infrastructures sanitaires. Ce programme prévoit la mise en place d'un Centre hospitalier universitaire (CHU), de 10 Centres hospitaliers régionaux (CHR) et de 10 Hôpitaux généraux (HG).

Adossé sur le Plan national de développement sanitaire 2021-



2025, ce projet qui se déploie, aussi bien à Abidjan qu'à l'intérieur du pays, vise à améliorer le niveau de l'accessibilité des structures de santé. La mise en œuvre de cet ambitieux programme a permis la construction de l'Hôpital général de Méagui, l'Hôpital régional de San-Pedro et le CHR d'Adzopé, tous inaugurés en 2022. Ainsi que la réalisation des Centres hospitaliers régionaux de Katiola et de Man, la construction de l'Hôpital général de Kouto, la réhabilitation et la mise à niveau de l'Hôpital général de Duékoué et du CHR de Guiglo, la réhabilitation et la mise à niveau des CHR de Korhogo et de Boundiali et des Hôpitaux généraux de Tengréla et de Tanda. Tous ces efforts seront soutenus par les ouvertures prochaines des CHU de Bouaké et de Yopougon.

En privilégiant une extension des établissements sanitaires, le gouvernement améliore la prise en charge des malades dans les zones enclavées, défavorisées, et d'accès difficile. Toute chose qui renforce les indicateurs de santé. Ces réalisations ont amélioré les offres de soins, permettant à plus de 72 % des populations de vivre à moins de 5 km d'un centre de santé, en 2022.

Un programme lié à la santé, de près de 850 milliards de FCFA, prévoyant, notamment la construction de 20 hôpitaux et la réhabilitation de 22 autres, ainsi que la construction et la réhabilitation de centaines d'établissements sanitaires de premier contact sur l'ensemble du territoire

Une meilleure prise en charge des pathologies

La lutte contre le cancer

Avec plus de 3 300 nouveaux cas et près de 1 800 décès chaque année, le cancer du sein, premier cancer de la femme en Côte d'Ivoire, représente 19% de tous les cancers. L'ouverture du CNRAO en 2018 a marqué un important tournant grâce, entre autres, à la radiothérapie. Avec ce centre de référence qui est à la pointe du combat, on peut citer le service de cancérologie et l'unité d'oncologie pédiatrique du CHU de Treichville, le service d'hématologie du CHU de Yopougon, l'unité d'oncologie médicale du CHU de Bouaké. Ce dispositif est soutenu par l'institut de médecine nucléaire d'Abidjan qui permet d'améliorer le diagnostic et le traitement de diverses infections, notamment celles liées au cancer. Sans oublier le deuxième centre d'oncologie et de radiothérapie qui devrait ouvrir ses portes en 2025 à Grand-Bassam.

Avec un appui qui se chiffre à 3,5 milliards de FCFA, dont 1 milliard de FCFA de prise en charge institutionnelle à 100% délivrée par l'État, depuis son ouverture en 2018, ce sont 755 patients qui ont été traités gratuitement au CNRAO.

Les efforts conjugués du gouvernement, du personnel soignant et des associations ont permis au CNRAO après seulement quatre ans et demi de fonctionnement, de réduire de 25% le risque de décès liés au cancer du sein.



La lutte contre le VIH SIDA

L'élimination de la pandémie du Sida à l'horizon 2030. Quatre décennies en arrière, cet objectif aurait été un pari fou. Mais les chiffres communiqués par le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture Maladie universelle lors de la commémoration de la 36ème Journée mondiale de lutte contre le Sida, le 1er décembre 2023, confirment la régression d'une des pandémies les plus meurtrières. La prévalence de la maladie a considérablement baissé, passant de 4,7% en 2010 à 1,82% à fin 2022. Durant la même période, le nombre de nouvelles infections à VIH a connu une baisse de 66%, et le nombre de décès liés au Sida a baissé de 70%.

La prise en charge du diabète en Côte d'Ivoire



Inscrit dans le Programme de Travail gouvernemental (PTG 2017), le Projet Changing Diabetes in Children (CDIC) a permis de réaliser un bond qualitatif dans la prise en charge des petits malades. Le projet repose sur la distribution gratuite d'insuline, la formation des praticiens et de nombreuses autres activités.

Du 27 au 31 août 2023, 75 enfants se sont retrouvés à Bingerville. Un camp de vacances comme un autre... mais pas tout à fait. Ces petits vacanciers sont tous diabétiques. Ce camp fait partie des activités du Projet Changing Diabetes in Children (CDIC), placé sous la tutelle du Programme national de Lutte contre les Maladies métaboliques (PNLMM).

Il est organisé chaque année pour offrir de bons moments à ces enfants dont le quotidien n'est pas toujours facile. Ce sont 544 enfants qui ont pu participer à ces camps organisés dans différentes villes du pays.

En 2017, au démarrage, on avait 50 enfants dans la file active à l'Institut national de la Santé publique (INSP). On enregistre 904 enfants en 2023.

En six ans, environ 47 000 flacons d'insuline, 20 000 seringues, 32 244 bandelettes, 824 lecteurs de glycémie ont été distribués.

Les responsables du projet qui travaillent à réduire les délais de parcours pour l'accès aux soins ont ouvert et équipé 21 centres de prise en charge sur le territoire national. À Aboisso, Abengourou, Bouaké, Yamoussoukro, Man, Daloa, Soubré, Gagnoa, Korhogo, Bondoukou...

Et pour faire fonctionner tous ces sites, le projet a mis l'accent sur la formation des professionnels de la santé afin que partout, ces praticiens puissent reconnaître les signes de la maladie et administrer les soins nécessaires. 396 médecins généralistes, 311 infirmiers, 32 sage-femmes et 119 travailleurs sociaux ont été formés. Plus besoin donc pour les familles de parcourir de longues distances pour consulter un spécialiste. 350 familles ont été formées pour garantir un bon suivi de l'enfant diabétique.



3 Un système éducatif inclusif et qualitatif, pour la jeunesse de Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire s'est engagée à offrir à sa jeunesse une éducation de qualité en vue de la préparer à faire face aux défis futurs auxquels elle pourrait être confrontée le long de sa croissance, mais également à jouer pleinement son rôle dans le rayonnement du pays.

L'État, pour y parvenir, réalise continuellement d'importants investissements dans le secteur de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation.

En termes d'infrastructures, ce sont 132 nouvelles écoles préscolaires, 226 nouvelles écoles primaires et 42 nouveaux collèges qui ont été ouverts, pour la rentrée scolaire 2023. En ce qui concerne la restauration des élèves, 200 nouvelles cantines se sont ajoutées aux 5 402 existantes, permettant au pays de totaliser 5 602 cantines scolaires ouvertes et en fonction dans les établissements scolaires, sur l'étendue du territoire. Outre ces actions considérables, ce sont plus de trois millions de kits scolaires qui ont été distribués aux élèves, pour un coût de plus de 7,784 milliards de FCFA, 898 860

manuels scolaires pour un coût global de plus de 966,2 millions de FCFA et de 53 000 tables-bancs pour un coût total de 3,180 milliards de FCFA.

Des démarches inscrites dans une dynamique d'amélioration des conditions d'apprentissage et de hausse du taux de rétention des élèves à l'école. Contribuant ainsi à la réduction des dangers auxquels ces derniers peuvent être exposés, sur le chemin de l'école.

Concernant la lutte contre le décrochage scolaire, au titre de l'année scolaire 2022-2023, sur l'ensemble des 3 249 élèves (filles et garçons) identifiés à risque de décrochage par le test psychotechnique, « le lycée ça m'intéresse » (LYCAM) et pris en charge par les Cellules de Prévention et de Lutte contre le Décrochage scolaire (CPLDS), 2 827 ont été maintenus dans le système, soit un taux de maintien de 87% des élèves potentiels décrocheurs, à travers la Côte d'Ivoire.

La reconduction du thème « Soyons des citoyens responsables pour une école de qualité » pour

l'année scolaire 2023-2024, est une exhortation à demeurer dans une dynamique d'amélioration constante sur le plan individuel et collectif.

L'adoption des conclusions des États généraux de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (EGENA), le 03 mai 2023, traduites en 42 réformes à réaliser dans les dix prochaines années, à hauteur de 866 milliards de Francs CFA, confirme, par ailleurs, la volonté d'écoute et de prise en compte des contributions de l'ensemble des parties prenantes, à l'atteinte des objectifs.

**132 nouvelles écoles
préscolaires, 226
nouvelles écoles
primaires et 42 nouveaux
collèges ont été ouverts,
pour cette rentrée
scolaire 2023-2024.**

Réintégrer les non-scolarisés et déscolarisés

Les classes passerelles

Depuis 2015, la loi n°2015-635 rend l'école obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans, en Côte d'Ivoire. Malheureusement, des enfants pour certaines raisons échappent au système. Les classes passerelles permettent aux enfants de 9 à 14 ans non-scolarisés ou déscolarisés, d'avoir accès à l'éducation, de combler leur retard et de poursuivre ainsi leur scolarité dans les classes formelles. Pour l'année scolaire 2021-2022, on recensait 277 classes passerelles qui ont permis d'encadrer 5892 enfants dont 2987 filles.

Pour l'année scolaire 2022-2023, on recensait 166 classes passerelles réparties dans les différentes régions administratives. Selon les statistiques du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, elles ont permis d'encadrer 4932 enfants dont 2661 filles.



L'École de la Deuxième Chance (E2C)

Un programme sous la tutelle du ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, destiné aux diplômés sans emploi, aux déscolarisés, aux non-scolarisés qui ont besoin d'être formés à un métier de sorte à leur donner une seconde chance d'insertion en professionnelle.

Il s'agit de donner prioritairement aux bénéficiaires l'opportunité d'acquérir des compétences professionnelles et, si nécessaire, d'être accompagnés dans un projet d'insertion.

Ce programme vise, à l'horizon 2030, à traiter un stock d'un million de personnes sans emploi ou mal insérées, avec un objectif intermédiaire de quatre-cent-mille (400 000) dans le cadre de la mise en œuvre du PSGouv 2 sur la période 2021-2024.

Pour les projets de formation dans le cadre de l'École de la Deuxième Chance (E2C), au titre des formations par apprentissage, 8 500 apprentis ont été formés au cours de l'année de formation 2022-2023. Au titre des projets de formation-insertion, le nombre de jeunes insérés, à travers les projets de formation-insertion, s'élève à 1 600.

L'École Ivoirienne pour les Sourds (ECIS)

Créée en 1974. Elle est placée sous la tutelle technique du ministère de l'Emploi et de la Protection sociale.

L'ECIS prend en charge au niveau scolaire les enfants déficients auditifs âgés de 4 à 15 ans. Ces derniers reçoivent une formation primaire, pédagogique et culturelle.

Au niveau scolaire, depuis 2017, l'ECIS a des résultats au-dessus de la moyenne nationale à l'entrée en sixième. A savoir, 100% de taux de réussite en 2017, 94,28% en 2018 et 93,62% en 2020. En 2021 et 2022, l'établissement a réalisé un taux de 100% de réussite.



L'Alphabétisation

Le gouvernement de Côte d'Ivoire a pris l'engagement de réduire à 30% le taux d'analphabétisme national estimé à 47%, dont 2/3 sont des femmes.

En 2022-2023, les centres d'alphabétisation ont permis la formation de 58.505 apprenants, dont 42.798 femmes et 15.707 hommes, à travers le pays. Quant aux structures d'éducation non formelles, elles totalisaient 3.975 enfants d'âge scolarisable, dont 1.787 filles, dans les classes passerelles.

Dans les centres de service civique, les cours d'alphabétisation pour les pensionnaires déscolarisés trop tôt ou qui n'ont jamais été scolarisés, sont une étape importante, après la resocialisation.

Depuis l'ouverture du centre de service civique de Bouaké 2 en avril 2023, 110 stagiaires pensionnaires ont appris à lire et à écrire. Au centre de Bouaké 1, ce sont 45 pensionnaires qui ont suivi les cours cette année.



Au titre du PJGouv, concernant l'accélération de la formation, de l'insertion professionnelle et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, 1 203 jeunes ont bénéficié, à fin juin 2023, de cours en alphabétisation fonctionnelle, en plus de formations dans les domaines de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques et du tourisme.

Outiller les jeunes de Côte d'Ivoire, à travers des formations diverses et sur-mesure : Le Lycée d'Enseignement Artistique

Sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Francophonie, le Lycée d'Enseignement Artistique (LEA) est un établissement d'enseignement secondaire artistique et général, lieu d'initiation et d'apprentissage par excellence dans le domaine des arts dans toutes leurs diversités. Les élèves titulaires du BEPC peuvent intégrer le LEA par voie de concours. Ils y sont formés en art dramatique, musique et art plastique, sans oublier les matières classiques comme le français et les mathématiques. Avec ses 417 élèves, en 2022-2023, le Lycée affichait 98% de réussite au baccalauréat 2023.

Les chiffres clés de l'Éducation nationale



Taux Brut de Scolarisation (TBS) :
De **89,60 %** en 2013-2014 à **99,93 %** en 2017-2018



Taux d'achèvement au Primaire :
De **78%** en 2022 contre **59,1%** en 2012



Taux d'achèvement au Secondaire 1er Cycle :
De **68,9%** en 2022 contre **34,5%** en 2012



Indice de parité filles/garçons :
1,02 en 2022 contre **0,89** en 2013



Recrutement exceptionnel de **10 300 enseignants** du primaire et du secondaire de 2019 à 2020



Construction de **36 126 salles** au primaire de 2012 à 2022 contre **12 986 classes** de 2001 à 2011

Au titre du PSGOUV 2

- **3 000 filles vulnérables** scolarisées dans 15 collèges.
- **47 collèges de proximité** construits et réceptionnés
- **13000 tables-bancs** distribués au terme de l'année 2022
- **84 salles de classe** construites dans les zones de fragilité du Nord
- **1 308 latrines « écoles »** construites dont 1164 dans 194 villages
- **111 407 filles scolarisées** ont bénéficié des interventions dans les espaces sûrs scolaires
- **9 277 162 kits et manuels scolaires** distribués dont 692 687 dans les zones de fragilité du Nord

Perspectives



ÉDUCATION : 37 collèges livrés en 2024

Ces établissements seront construits dans les directions régionales de Boundiali, Katiola Ferkessédougou, Korhogo, Issia, Sassandra, Soubré, Gagnoa et Divo pour un montant total de 11,7 milliards de Francs CFA financé par le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D).

Les travaux en cours, reflet de la volonté inébranlable du gouvernement d'apporter à tous les jeunes Ivoiriens, où qu'ils soient et quels que soient leurs milieux d'origine, une éducation de qualité, un soutien et un encadrement nécessaires pour leur épanouissement et leur insertion, se poursuivent avec célérité.

La Convention d'approbation de ces marchés a été signée en début d'année, par le ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo et la ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Mariatou Koné.

Le collège de proximité, faut-il le souligner, est un établissement de petite taille construit dans les zones reculées du pays afin d'être plus proche des populations rurales.

Réalisés pour la plupart en zone rurale, ces collèges de proximité permettront à la Côte d'Ivoire de renforcer son capital humain.



SANTÉ : le renforcement du système de santé

Le gouvernement a décidé de renforcer le système de santé et de gestion numérique des événements majeurs du secteur, a indiqué le ministre de la Communication, Amadou Coulibaly, au terme du Conseil des ministres, le 06 décembre 2023 à Abidjan.

Le projet permettra, plus précisément, d'assurer la prise en charge intégrée des infections chroniques des personnes du 3^{ème} âge, d'améliorer la gouvernance locale de l'action sanitaire par une meilleure implication des collectivités territoriales et de réduire significativement les taux de mortalité maternelle et infantile dans les régions couvertes par le projet.

Il prévoit, à cet effet, la construction de 22 nouveaux Établissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC), de 48 laboratoires d'analyses médicales, ainsi que la réhabilitation et l'extension des infrastructures abritant les services de santé maternelle, néonatale et infantile de 35 ESPC, dans les trois pôles d'excellence sanitaire. Le coût du projet est de plus de 52 milliards de FCFA.

Les projets en cours

Le CHU d'Abobo

Bâti sur une superficie de 18 hectares et doté d'une capacité d'accueil de plus de 600 lits pour un coût global de 80 milliards de FCFA.

Le CHU de Yopougon

Rénové, la capacité d'accueil des urgences du Chu de Yopougon a été améliorée. Le nombre de lits est passé à 32 aujourd'hui contre 12 lits avant la réhabilitation.

Des services ont connu une extension. Les blocs opératoires sont passés à 12 blocs contre 7 avant les travaux. Quant à la réanimation, le CHU de Yopougon dispose désormais de 25 salles. Le nombre de box de consultation et d'isolement a été étendu également.



Le CHR de Katiola

Les bâtiments du nouveau Centre Hospitalier Régional (CHR) de Katiola seront livrés très bientôt. Les travaux avancent considérablement et le taux de réalisation est à 70%. Sa capacité d'accueil est de 90 lits.

Bâti sur une superficie de 5,5 hectares, le nouveau CHR de Katiola sera équipé de matériels de dernière génération.



Le CHR de Bouaké



Avec une capacité de 150 lits, le nouveau Centre Hospitalier Régional (CHR) de Bouaké dispose d'une imagerie par résonance magnétique (IRM) de dernière génération pour détecter les maladies les plus cachées. Cet appareil de haute qualité permet à la Côte d'Ivoire d'avoir le plus grand IRM d'Afrique de l'Ouest.

Cet établissement sanitaire de niveau 2 est doté d'un scanner. Avec un coût estimé à 40 milliards de FCFA, les travaux du chantier du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Bouaké sont achevés à 97%. L'installation des équipements est en cours.

Bâti sur une superficie de 10 hectares avec une capacité de 150, le nouveau CHR de Bouaké loge en son sein, une unité de Soins intensifs (bloc principal), un bloc de chirurgie, un bloc de pédiatrie, un bloc de gynéco obstétrique, un bloc opératoire, un cabinet d'ophtalmologie, un bloc de maternité, un bloc technique...

Ce dispositif sanitaire permettra à la ville de Bouaké de prendre en charge les éventuels cas de blessés et de maladies pendant la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023.

Le CHR de Boundiali

Avec un coût estimé à 40 milliards de FCFA, les travaux du chantier du CHR de Boundiali sont exécutés à 67%.

Cette infrastructure sanitaire, dont la capacité est estimée à 150 lits, sera bâtie sur une superficie de 10 hectares (ha).

Cet établissement sanitaire de niveau 2 sera doté de plusieurs services notamment, d'une unité de soins intensifs (bloc principal), d'un bloc de chirurgie, d'un bloc de pédiatrie, d'un bloc de gynéco obstétrique, d'un bloc opératoire, d'un cabinet d'ophtalmologie, d'un bloc de maternité, d'un bloc technique et de logements pour le personnel.



OFFICE NATIONAL DE L'ETAT CIVIL
ET DE L'IDENTIFICATION



**Chaque naissance est un miracle,
déclarer votre enfant est la meilleure
des reconnaissances.**

Rejoignez-nous pour un état civil
moderne et sécurisé



www.oneci.ci / www.rnpp.ci

Call Center : (225) 27 20 23 96 60 / 27 20 30 79 40 / 1340

info@oneci.ci / contact@oneci.ci



Sécurité alimentaire : atteindre l'auto-suffisance en Côte d'Ivoire



Les ressources animales et halieutiques constituent avec les cultures vivrières les deux mamelles de la sécurité alimentaire dans un pays. La Côte d'Ivoire, longtemps dépendante de l'extérieur pour son approvisionnement en protéines animales, multiplie les programmes stratégiques pour l'atteinte de l'autosuffisance en ressources animales et halieutiques.

Le lancement en août 2022 du Programme Stratégique de Transformation de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI), en lien avec la PONADEPA, suscite donc de grands espoirs. La PONADEPA s'inscrit dans la vision prospective du Président Alassane Ouattara qui veut asseoir l'émergence du pays sur la transformation structurelle

de l'économie en s'appuyant sur les objectifs du PND 2021-2025, volet agricole et du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA). Cette politique qui nécessite la mobilisation de 1000 milliards de FCFA se décline en cinq stratégies nationales de développement du secteur. Ce sont : la stratégie nationale de promotion et de coordination des initiatives dans les secteurs des ressources animales et halieutiques ; la stratégie nationale de développement des productions animales ; la stratégie nationale de gestion durable de la pêche ; la stratégie nationale de développement de l'aquaculture ; la stratégie nationale d'amélioration de la santé publique vétérinaire.

Sa mise en œuvre va favoriser la création de plus de 700 000

emplois directs et de 1,5 million d'emplois indirects, la production d'environ 500 mille tonnes de poissons à l'horizon 2030, avec une chaîne de valeur estimée à près de 825 milliards de FCFA.

Cette politique qui nécessite la mobilisation de 1000 milliards de FCFA se décline en cinq stratégies nationales de développement du secteur.



La stratégie globale de développement de la pêche implique la mise en place d'une gouvernance harmonisée des débarcadères. Dans le cadre du PSGouv2, par exemple, il est prévu la construction de débarcadères. Des débarcadères qui, à l'instar de celui de Sassandra inauguré en février 2020, vont améliorer l'environnement de vente au détail des produits halieutiques et les conditions de vie et de travail des acteurs de la filière. À Sassandra, le débarcadère a contribué à la réduction de la pauvreté en favorisant la création d'emplois pour les jeunes et les femmes de la région.

Les indicateurs de performance ont été clairement définis. L'objectif est de parvenir à une couverture de 70% des besoins

en produits animaux et de 65% des besoins des ressources halieutiques à l'horizon 2026 par les productions nationales.

Quant au PSTACI, sa mise en œuvre va favoriser la production d'environ 500 mille tonnes de poissons à l'horizon 2030. Avec une chaîne de valeur estimée à 825 milliards de FCFA, ce programme contribuera à renforcer la sécurité alimentaire, à réduire significativement la dépendance aux importations et à atteindre l'autosuffisance alimentaire dans le domaine de l'aquaculture.

Si la souveraineté alimentaire est une exigence pour la Côte d'Ivoire, le chantier, lui, est considérable. Le gouvernement, dans le cadre de la modernisation de l'agriculture, exhorte donc les jeunes à être en première ligne.

Pour ce faire, le gouvernement a impulsé diverses initiatives qui impactent l'insertion professionnelle des jeunes. On peut citer, entre autres, les Programmes nationaux d'investissements agricoles qui visent la création d'une richesse partagée, à travers une agriculture moderne et respectueuse de l'environnement, la Stratégie nationale intégrée de promotion des emplois verts qui prévoit l'insertion professionnelle de 23 000 jeunes dans les métiers de la Terre et le Projet «Enable Youth Côte d'Ivoire», qui va susciter l'intérêt des jeunes pour les métiers du secteur agricole et contribuer à la lutte contre le chômage, avec pour objectif la création de 74 500 emplois.

Zoom sur la CAN 2023

Le Gouvernement à l'œuvre pour faire de la CAN 2023, une expérience inoubliable tant pour la population ivoirienne que pour les participants étrangers !



Stade de la Paix de Bouaké

La 34^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) a l'ambition d'être la plus belle jamais organisée. Un défi que le gouvernement, avec le soutien de tous les Ivoiriens, s'attelle à relever. D'importants investissements ont été faits pour offrir des infrastructures sportives, routières, hôtelières de qualité, afin que la CAN 2023 reste dans les annales du Football africain comme une belle réussite.

Les six stades devant accueillir les matchs sont fin prêts. En effet, le ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Sports et du Cadre de Vie, Silas Adjé Metch, a réceptionné, le 4 novembre, le stade Amadou Gon Coulibaly. Ce stade couvert de 20 000 places a accueilli, du 5 au 19 novembre, la ligue des champions féminine de football. Un test grandeur nature pour apprécier les installations. Ce stade recevra les équipes du groupe E (Tunisie, Mali, Afrique du Sud, Namibie).

Le stade Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Plateau) dans ses habits neufs après d'importants travaux de rénovation, a également testé ses installations au cours de plusieurs matchs. Il a accueilli sa toute première rencontre internationale, le 14 octobre, contre le Maroc. Et le 17 octobre, les Eléphants y ont affronté les Bafana Bafana d'Afrique du Sud.

Le stade Alassane Ouattara d'Ebimpé avait connu quelques dysfonctionnements obligeant à interrompre le match amical entre la Côte d'Ivoire et le Mali, le 12 septembre. Des travaux ont été entrepris pour le mettre aux normes. Ainsi, après quelques difficultés, cette infrastructure veut renouer avec son ambition d'être le plus grand stade du pays avec ses 60 000 places.

À San-Pedro, dans le Sud-ouest, le stade Laurent Pokou trône fier de ses installations modernes. Il est prêt à accueillir les matchs du groupe F (Maroc, RD Congo,

Zambie et Tanzanie). Il compte 20 000 places.

Les stades de la Paix de Bouaké dont la capacité a été portée de 25 000 à 40 000 places et Charles Konan Banny de Yamoussoukro avec ses 20 000 places ne sont pas en reste. Tous les stades sont aux normes CAF et FIFA.

Autour des stades, 24 terrains d'entraînement seront à la disposition des équipes en compétition dans les cinq villes hôtes. Trois cités CAN de 32 villas dotées de cinq chambres chacune ont été construites à Bouaké, San-Pedro et à Korhogo. Cette dernière ville a vu sortir de terre, un hôtel CAN de 48 chambres.

De Korhogo à San-Pedro en passant par Bouaké, Yamoussoukro et Abidjan, des travaux de voirie pour améliorer l'accès et la circulation dans ses villes hôtes ont été effectués. La réhabilitation de la Côterière (Abidjan - San-Pedro) en est une belle illustration. À Korhogo, Bouaké et San-Pedro, les

aéroports font aussi peau neuve.

Une attention particulière a également été portée au dispositif sanitaire.

À Korhogo, par exemple, d'importants travaux de construction, de réhabilitation et d'équipement ont été engagés pour relever le plateau technique du Centre hospitalier régional (CHR).

À San-Pedro, le nouveau CHR inauguré le 6 avril 2022, permet d'améliorer l'offre de soins et de répondre, avec efficacité, aux urgences médicales.

Les unités cliniques mobiles, acquises à environ 1,7 milliard de FCFA, conjointement financées par la Banque asiatique et la Banque mondiale, permettront particulièrement de renforcer la résilience du système de santé dans les villes qui abriteront les matchs de la CAN, en vue d'une prise en charge rapide et efficace des supporters et des athlètes.

Chaque unité mobile dispose d'un bureau de consultation avec une table d'examen et une chaise de prise de sang, une chambre d'examen, une cabine



Stade Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan

de change, une chambre de stockage (réfrigérateur), un banc de laboratoire et deux fauteuils pivotants pour banc de laboratoire.

Toutes les villes hôtes intègrent le volet santé dans l'organisation de la CAN DE L'HOSPITALITÉ. Et les hôtels se font une nouvelle beauté pour séduire et attirer les visiteurs. Les régions, elles, peaufinent leurs produits d'appel. Aucun détail n'est négligé !

Après l'atelier sur la CAN initié par la Primature, du 08 au 09 novembre, une dernière réunion a été programmée avec le Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD) pour finaliser le dispositif de présentation du tableau général de l'organisation, aux plus hautes autorités de l'État.



Mise à contribution des jeunes

Des 20 000 bénévoles recrutés sur 44 000 postulants, 10 000 seront déployés à Abidjan, 2 000 à Yamoussoukro, 2 000 à Korhogo, 2 000 à San Pedro, 3 000 à Bouaké et 1 000 autres seront déployés dans les autres villes et villages CAN qui auront été choisis par le COCAN.

Pour un budget de 2,5 milliards de FCFA, après leur formation du 02 au 06 janvier 2024, ces bénévoles dont la mission s'étend sur la durée de la compétition, seront déployés dans les cinq villages CAN.

En plus de s'occuper des questions de salubrité, d'animation culturelle et d'être des guides touristiques, ils vont conduire des missions de sensibilisation aux Violences basées sur le Genre (VBG), de reboisement, de sécurité routière, etc.

Parole aux acteurs



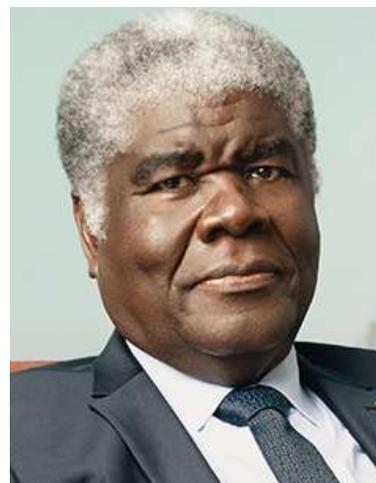
**S.E.M. Alassane Ouattara,
Président de la République de
Côte d'Ivoire**

« Le nouveau gouvernement a pour mission de consolider les performances que notre pays a enregistrées au cours de ces dernières années en matière de paix, de sécurité, de stabilité politique, de croissance économique, d'amélioration des infrastructures et des acquis sociaux. »

« J'attends de vous que vous soyez des exemples. Je vous demande de faire preuve d'humilité et de proximité avec les populations afin de mieux les servir. Je vous demande

de vous mettre au travail et de traiter les dossiers avec célérité et diligence, afin que l'action du gouvernement soit encore plus perceptible par nos concitoyens ».

**S.E.M. Robert Beugré Mambé,
Premier Ministre, Chef du
gouvernement, ministre des
Sports et du Cadre de Vie**



« Le Président de la République a engagé de gros travaux d'investissements et les ministères en charge de ces questions, conscients de l'urgence de l'achèvement de ces travaux, mettent le paquet afin de mettre à disposition des populations plusieurs voies de circulation, dans les plus brefs délais ».

« Les priorités du gouvernement ivoirien restent, avant tout, le bien-être de toutes les populations. En ce qui concerne la CAN 2023, ce que le gouvernement a entrepris, ce n'est pas

seulement pour regarder du foot, mais également pour que l'économie tourne. »

« Ces projets ne sont pas que des investissements dans des infrastructures ; ils sont en réalité des investissements dans le capital humain, dans son potentiel et dans son avenir. Ils sont un témoignage vivant de notre foi, de la capacité de notre région à relever les défis d'aujourd'hui et à se préparer pour les opportunités de demain ».

Amadou Coulibaly, porte-parole du gouvernement, ministre de la Communication

« Le Projet de Solutions numériques pour le Désenclavement des zones rurales et l'E-Agriculture (PSNDEA) a donné naissance à une plateforme numérique de vulgarisation électronique consolidée : la plateforme e-agriculture. Cette plateforme dont l'objectif est de rendre l'agriculture ivoirienne plus



compétitive et plus lucrative pour les producteurs, offre une gamme de services électroniques et délivre, en temps réel, des informations agricoles aux petits exploitants des zones couvertes par le projet, dans le cadre du renforcement de leur productivité, l'amélioration de l'accès aux marchés, tout en garantissant la sécurité alimentaire, conformément aux Plans nationaux de Développement établis depuis 2016 ».

« L'objectif du gouvernement, à travers la distribution de kits scolaires aux élèves sur toute l'étendue du territoire, est de soutenir l'accès à l'éducation en allégeant le fardeau financier des parents en cette période difficile. »

« Cette compétition offre à la Côte d'Ivoire l'opportunité de mettre en avant ses ambitions au niveau diplomatique, culturel, touristique et infrastructurel, tout en renforçant la cohésion sociale ».

M. Koffi N'Guessan, ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage

« L'amélioration progressive du dispositif, ainsi que les projets nouveaux initiés, vise un seul objectif qui est de former la jeunesse dans des conditions respectant les standards internationaux, afin



de lui garantir une qualification reconnue, ainsi qu'une insertion en activité décente ».

« Pour l'année académique 2023-2024, il s'agira, a dit le ministre, de maintenir le rythme de progression. Entre autres, poursuivre les actions de réhabilitation des infrastructures et de rééquipement des ateliers, accélérer la rénovation des contenus pédagogiques des programmes de manière à assurer l'adéquation Formation/Emploi, améliorer les conditions de travail et le cadre de vie des apprenants et des différents personnels pour mieux les valoriser, accroître les actions de renforcement des capacités des personnels enseignants et d'encadrement pour faire face aux innovations pédagogiques, techniques et technologiques, offrir des opportunités de requalification et de reconversion, à travers l'École de la Deuxième Chance, attirer davantage de jeunes filles dans les filières industrielles ».

L'Administration publique à la tâche

L'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire

Promouvoir et vulgariser la formation à distance



L'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI) est une université publique créée par le décret N° 2015-775 du 09 décembre 2015.

Elle a pour mission première de promouvoir et vulgariser la formation à distance, qui est une formation qui s'appuie sur la techno-pédagogie. Ensuite, inciter les autres universités et structures de l'Enseignement supérieur à dispenser les enseignements dans le modèle techno-pédagogique, afin de permettre à tout le monde d'avoir accès à un enseignement supérieur de qualité, de faire des études de choix et cela où qu'on se trouve.

Selon Pr Tiémoman Koné, directeur général de l'Université virtuelle de Côte d'Ivoire, l'UVCI permet de développer la culture numérique et d'apprendre les métiers d'actualité « puisque les nouveaux métiers sont dans le secteur du numérique », dit-il. « Dans notre dispositif, nous avons une innovation qui est l'employabilité. Elle permet de former nos apprenants en leur inculquant les compétences nécessaires à la création d'entreprises. L'Université virtuelle est une université qui permet de se former tout au long de la vie, car elle permet d'être en situation de travail et de continuer à se former », ajoute le DG de l'UVCI.

L'Université virtuelle de Côte d'Ivoire, c'est une communauté dynamique de plus de 10 000 apprenants, un corps d'enseignants-chercheurs qualifiés, une communication rapprochée, à travers

une Web TV et les médias sociaux, et des stages pour booster l'employabilité. « En termes de performance, ce sont aujourd'hui près de 2 000 spécialistes qui sont diplômés dans l'écosystème du numérique pour aider à la transformation digitale du pays », précise Pr Tiémoman Koné.

À l'en croire, l'UVCI a un taux d'insertion professionnelle de 73%. « C'est une université qui permet l'insertion de l'étudiant avant même qu'il n'ait le diplôme. Vous pouvez être en situation de travail tout en vous faisant former à l'Université virtuelle », explique-t-il. Et d'indiquer un taux de réussite de 56% des apprenants qui ont pu créer des entreprises de type SARL.

L'Université virtuelle de Côte d'Ivoire a un Conseil de gestion et une Direction générale constituée de deux Directions centrales, notamment la Direction centrale des Affaires administratives et financières et la Direction centrale des Affaires académiques et pédagogiques.

L'UVCI a mis en place 32 communautés virtuelles en Côte d'Ivoire. Ces communautés permettent à l'apprenant d'avoir une vie associative, une vie sportive et une vie culturelle pour une meilleure insertion.



Abidjan Cocody 2 plateaux, rue K4,
28 BP 536, Côte d'Ivoire

www.uvci.edu.ci

Facebook : Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI)

Téléphone : +225 01 73 00 15 40

L'Autorité de la Mobilité Urbaine dans le Grand Abidjan

Assurer une meilleure gouvernance de la mobilité urbaine

L'Autorité de la Mobilité Urbaine dans le Grand Abidjan (AMUGA) a été créée par l'article 9 bis de la loi n°2014-812 du 16 décembre 2014 d'Orientation du Transport Intérieur (LOTI) modifiée par l'Ordonnance n°2019-99 du 30 janvier 2019, en vue d'assurer l'organisation et la coordination des différents modes de transport du périmètre des transports urbains de sa compétence.

L'AMUGA a pour missions d'assurer l'organisation et la coordination des différents modes de transport du périmètre des transports urbains. Ainsi, elle assure, dans le Grand Abidjan, la gouvernance institutionnelle de la mobilité urbaine définie comme étant le transport urbain et la circulation des personnes et des marchandises au sein d'un territoire délimité, ainsi que les infrastructures et les équipements nécessaires au transport, les moyens de transport, les services liés au transport et aux déplacements sur ce territoire.

« L'AMUGA prend en charge l'ensemble des activités liées à la mobilité urbaine. Elle est le cadre de concertation idéale pour l'ensemble de tout sujet relatif à la mobilité urbaine. Sa principale mission est d'assurer le contrôle de l'application et du respect des règles par tous les acteurs », résume Romain Kouakou, le directeur général.

Les actions d'organisation posées par l'AMUGA favorisent la mobilité, réduisent les embouteillages. « Aujourd'hui, l'usager perd en moyenne 3 à 4 heures par jour dans la circulation, ce qui revient à 1 200 milliards de FCFA perdus chaque année, soit 5% du PIB. Alors que si nous augmentons la mobilité de 20%, nous gagnons 1 point sur le PIB », explique le DG de l'AMUGA.

L'Autorité de la Mobilité Urbaine dans le Grand Abidjan fonctionne avec un Conseil stratégique de 16 membres, composé des représentants de collectivités locales et des ministères techniques. Le rôle de ce Conseil est de définir la feuille à appliquer sur le terrain.

Entre autres résultats, l'AMUGA a mis en place une cinquantaine d'aide-régulateurs de la circulation. Elle a mis à disposition de la police de la circulation, des boxes pour l'amélioration des conditions de travail des agents

sur la voie publique. L'Autorité a également travaillé à la mise en place de plans de circulation à Marcory et à Treichville, à la réalisation des arrêts spécifiques pour le transport artisanal et à la mise à fonction de plusieurs Bus Rapid Transit (BRT) pour une meilleure fluidité du transport urbain.



II Plateaux 1ère Tranche rue K35, villa 412

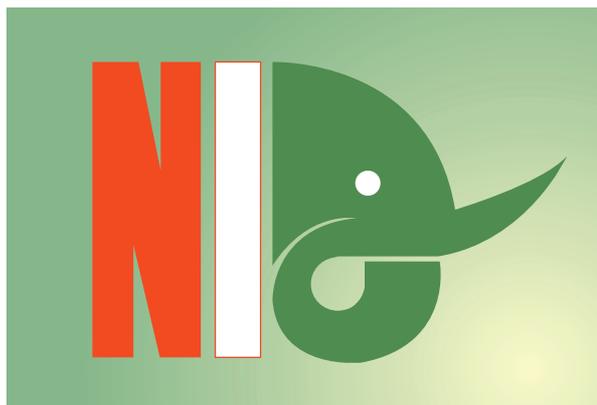
Site web: www.amuga.ci

Facebook : facebook.com/amugaci

Téléphone : (+225) 27 22 52 19 46

Côte d'Ivoire Normalisation

Élaborer des normes et une certification des produits en Côte d'Ivoire



Les défis de l'optimisation des ressources naturelles, de la protection des personnes et de l'environnement, de l'économie des efforts humains dans la production des biens et services, ainsi que le contexte actuel de globalisation des échanges, ont consacré un rôle majeur à l'activité de production de normes aux plans national, régional et international.

Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire a concédé à l'Association ivoirienne de normalisation et de certification (CODINORM) qu'elle développe une politique Qualité dans tous ses secteurs d'activités : Normalisation, Certification, Formation et Information sur les normes et la réglementation, Représentation de la Côte d'Ivoire auprès des instances régionales et internationales.

Cette politique est institutionnalisée au travers d'un management participatif au sein du bureau directeur.

Les activités dévolues à la qualité et au risque sont dédiées à chacun des membres dudit bureau au travers du pilotage des processus.

Contenue dans les axes stratégiques de CODINORM, la démarche Qualité vise à questionner, analyser, évaluer les processus, les services, les moyens d'actions de CODINORM dans la perspective d'amélioration continue qui s'inscrit elle-même dans la promotion d'une culture de la qualité conforme à la norme ISO 9001 : 2015.

En outre, le système intègre la norme ISO 17065 : 2012, dans le cadre de l'accréditation du service de la Marque NI géré de manière autonome par son directeur mandaté à cet effet.

CODINORM a adopté un engagement éthique de l'ensemble de son personnel, en vue de développer une valeur et une responsabilité collective de la Qualité et un code déontologique des activités d'audit dans le

cadre de la Marque NI.

Les orientations de CODINORM portent sur la satisfaction des clients, l'amélioration continue du système de management de la qualité et une volonté de progrès interne sur la performance des processus et le développement des compétences.

Ces orientations ainsi définies fournissent un cadre pour la définition des objectifs principaux du système de management de la qualité suivants : aligner la production des biens et services sur la demande exprimée par son environnement, à travers un plan stratégique quinquennal, la conformité de l'ensemble des activités à la norme ISO 9001 : 2015 et aux exigences applicables, la conformité à la norme ISO 17065 spécifique au service de la marque NI pour garantir la confiance dans les certifications, assurer la promotion de toutes ses certifications, répondre aux besoins des demandeurs, maîtriser ses prestations de service.

CODINORM (Côte d'Ivoire Normalisation), Association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, a été créée le 24 septembre 1992 par le Secteur privé sur autorisation du Conseil des ministres du 26 août 1992.

Elle regroupe en son sein les entreprises privées et l'État. À cet effet, une convention définissant les modalités de gestion de CODINORM a été signée le 06 janvier 1995 entre l'État et le Secteur privé. L'Association compte 272 entreprises adhérentes au 27 février 2022.

Placée sous la tutelle du ministère chargé de l'Industrie, CODINORM est gérée par un Conseil d'administration de 23 membres dont neuf représentants de l'État et 14 issus du Secteur privé.



Côte d'Ivoire - Normalisation

Abidjan Cocody 2 plateaux/Sideci Angle Boulevard

www.codinorm.ci

Téléphone : +225 27 22 41 17 91

Facebook : Côte d'Ivoire Normalisation - CODINORM

L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural

La mise en œuvre du Programme national d'Appui au Développement rural

Créée en 1993 suite à la dissolution de trois structures de développement agricole (SATMACI, CIDV et SODEPRA), l'ANADER est incontournable dans la conception et la mise en œuvre des programmes identifiés dans le cadre du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) tant au plan national que local.

Société d'économie mixte de type particulier à sa création avec 90,3% de participation de l'État de Côte d'Ivoire au capital de 500 millions de FCFA, l'ANADER est devenue, depuis avril 1998, une Société anonyme (S.A.) à participation minoritaire de l'État au capital social (35%), le reste étant réparti entre les familles professionnelles agricoles (33%) et le secteur privé (32%).

Pour remplir sa mission de « contribuer à l'amélioration des conditions de vie du monde rural par la professionnalisation des exploitants et des organisations professionnelles agricoles » la Société privilégie une approche participative mettant l'exploitant au centre de son action.

Dans les Centres de Vulgarisation (CV) implantés dans les villages centres des pays ruraux ou dans les sous-préfectures, 1 025 Animateurs de Développement rural (ADR) sont chargés de l'information, de la sensibilisation, de l'intermédiation, de la facilitation et de l'appui conseil des producteurs d'une dizaine de villages, en moyenne. Ils constituent le premier maillon du dispositif d'appui aux producteurs.

En ce qui concerne les zones opérationnelles implantées dans les départements, l'ANADER dispose de 270 Techniciens spécialisés (TS) de haut niveau en Cultures annuelles (TSCA), Cultures pérennes (TSCP), Elevage (TSE), Organisation professionnelle (TS OPA). Ces Techniciens spécialisés sont directement impliqués dans la formation des exploitants, en salle ou in situ, à travers les champs-écoles, les parcelles et unités de démonstration. Ils assurent le conseil spécialisé aux exploitants ayant un certain niveau de technicité. Chaque zone dispose aussi d'enquêteurs chargés de la collecte des informations quantitatives et qualitatives et de leur enregistrement dans la base de données de la zone. Certaines zones comprennent aussi des Équipiers de Planification locale (EPL).

Dans les Directions régionales (DR), ce sont des experts de divers domaines techniques qui assurent la coordination des programmes, apportent des appuis au personnel des zones et évaluent leurs programmes.



La Direction régionale couvre plusieurs régions administratives.

À fin 2022, l'ANADER totalisait 2 405 agents, 241 véhicules, 2 235 motos en circulation et 31 tracteurs, 4 Centres de Formation et 10 Centres de production de plants et un Centre d'appel pour la vulgarisation électronique comprenant un laboratoire électronique (e-lab).

Véritable acteur de l'amélioration et de la professionnalisation des exploitants et organisations professionnelles agricoles, le Leader du Conseil Agricole et Rural en Côte d'Ivoire s'emploie, au quotidien, à concevoir et à mettre en œuvre des outils et approches appropriés, des programmes adaptés pour assurer un développement durable et maîtrisé.



Plateau boulevard de la Paix

BPV 183 ABIDJAN

www.anader.ci

Téléphone : (+225) 27 20 21 67 00

Facebook : [anader.civ](https://www.facebook.com/anader.civ)

Le Programme National de Développement Communautaire

Matérialiser l'engagement de l'État auprès des populations vulnérables



Le Programme National de Développement Communautaire (PNDC) est une structure qui intervient dans les zones où les indicateurs économiques et socio-économiques sont les plus défavorables et se justifie par le fait que, la Côte d'Ivoire sort d'une crise traumatisante (2010-2011) dont l'impact sur le plan social et économique est considérable.

Le PNDC vise, à travers une approche participative, l'amélioration des conditions de vie des populations, particulièrement des groupes vulnérables en zones rurales et périurbaines par la réduction rapide de la pauvreté en milieu rural et la promotion du développement durable.

De façon spécifique, il vise, entre autres, à promouvoir les activités de relance économique en vue de favoriser la réintégration socio-économique des groupes vulnérables, réhabiliter les services sociaux de base et améliorer l'accès à ses services (santé, éducation, alimentation en eau potable, logements, etc.), renforcer les capacités et lutter contre la pauvreté, soutenir la sécurité alimentaire, améliorer le cadre de vie de la population.

Le Programme intervient dans toutes les régions de la Côte d'Ivoire. Un accent est mis sur les zones où les indicateurs socio-économiques sont les plus défavorables et présentant les particularités suivantes : elles ont été affectées par les conflits, elles sont parmi

les plus pauvres du pays, elles présentent un déficit important en infrastructures communautaires, elles sont en cours de sécurisation pour permettre la mise en œuvre des activités retenues dans le programme.

Les bénéficiaires cibles de ce programme se composent de femmes, de jeunes, d'enfants, d'ex-réfugiés, de personnes handicapées et de ménages en situation précaire et autres groupes vulnérables, de structures nationales d'encadrement des organisations communautaires.

Aujourd'hui, sous tutelle du ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté avec pour directeur-coordonnateur, Dr Moussa Diabaté, le PNDC était, à sa création, une structure du ministère d'État, ministère du Plan et du Développement (MEMPD).

La création du Programme National de Développement Communautaire (PNDC) a été adoptée en Conseil des ministres le 15 février 2012. Le PNDC est créé par arrêté N°0025/IMEMPD/CABI du 11 avril 2012.



Programme National de
Développement Communautaire

25 BP 1631 ABIDJAN 25

Téléphone : +225 27 21 77 95 79 / 01 73 71 81 98 /

07 43 36 17 49

www.pndc.ci

Facebook : PNDC225

L'Office National de l'Eau Potable

Une eau de qualité pour tous



L'ONEP est l'Office National de l'Eau potable. Il a essentiellement pour mission d'apporter à l'État et aux collectivités territoriales une assistance pour la fourniture d'eau potable aux populations sur l'ensemble du territoire.

Institué par décret n°2006-274 du 23 août 2006, l'Office national de l'Eau potable (ONEP) est régi par la loi n° 2020-626 du 14 août 2020. L'ONEP est une société d'État placée sous la tutelle technique du ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité et la tutelle financière du ministère du Budget et du Portefeuille de l'État. Avec un capital de 150 millions de FCFA, la structure est soumise aux Actes uniformes de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

L'Office exerce dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions d'ingénierie, de la planification de l'offre et de la demande en matière d'eau potable :

- la maîtrise d'ouvrage délégué ou la maîtrise d'œuvre des investissements pour la réalisation, l'extension, le renforcement et le renouvellement des infrastructures d'alimentation d'eau potable ;
- le contrôle, la protection et la surveillance des eaux susceptibles de servir à la production d'eau potable.

L'ONEP est chargé de la défense des intérêts des usagers du service public d'eau potable.

« L'Office national de l'Eau potable est la structure qui fait les investissements, parce que, faut-il le rappeler, dans le secteur urbain, l'État de Côte d'Ivoire a signé, depuis une trentaine d'années, un contrat d'affermage avec la Société de distribution d'eau de la Côte d'Ivoire (SODECI). La SODECI est un exploitant, qui fait fonctionner les ouvrages qui sont mis à sa disposition par l'État qui est représenté par l'ONEP », explique

Ibrahiman Berté, le directeur général de l'ONEP.

L'ONEP est doté d'un Conseil d'Administration de huit (8) membres issus des ministères qui constituent les parties prenantes du secteur de l'eau potable. Ce Conseil d'Administration est dirigé par Louis Kouakou-Habonouan qui en est le président. L'ONEP est dirigé par un directeur général, Ibrahiman Berté, qui est assisté dans ses fonctions par une directrice générale adjointe, Nabintou Cissé, des conseillers et des services rattachés.

Comme résultats, l'ONEP a permis, entre autres, la construction de la station de traitement d'eau de la Mé qui est l'un des projets majeurs qui soulage aujourd'hui la population d'Abidjan, la mise en place d'environ 24 000 Pompes à Motricité humaine (PMH) sur le territoire national et de plus de 400 systèmes d'hydraulique villageoise améliorées. En 2022, l'Office a raccordé 1,6 million d'Ivoiriens au réseau d'eau grâce à l'octroi par le gouvernement de branchements sociaux. « Le Programme social du Gouvernement (PSGouv) a permis de remettre en état l'ensemble des 24 000 PMH », précise le directeur général de l'ONEP.

Les investissements dans le secteur de l'eau permettent d'atteindre un taux de couverture de 70% en milieu rural et de 80% en zone urbaine.



II Plateaux Vallons rue J93 ilôt 212 lot 2470,

Téléphone : (+225) 27 22 52 47 16

www.onepci.net

Facebook: [onepci](https://www.facebook.com/onepci)

Centre de relations avec les consommateurs : 1360

Lucarne

Tourisme et Loisirs

Le PASS Touristique

Application mobile conçue par le ministère du Tourisme et des Loisirs, à travers le Fonds de Développement touristique, en partenariat avec les entreprises Ivoire Cartes Systèmes, Visa et Ecobank pour permettre la découverte de la richesse touristique de la Côte d'Ivoire à moindre coût, le Pass touristique sera mis sur le marché à compter du 1er août 2023.

L'annonce a été faite par le président du Comité de gestion du Fonds de Développement touristique, Marcel Kouadio N'Guettia, qui intervenait, le mardi 25 juillet 2023 à Abidjan-Plateau, à la conférence de presse hebdomadaire du Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG) dénommée "Tout Savoir Sur" retransmise en direct sur les pages officielles Facebook, Twitter et YouTube du gouvernement et en présence des journalistes.

Téléchargeable sur Playstore et Appstore, le Pass touristique, a poursuivi Monsieur N'Guettia, comprend deux types de cartes. Notamment le Pass premium qui coûte 6 000 FCFA pour un mois et 15 000 FCFA pour un trimestre et le Pass ordinaire coûtant 2 000 FCFA pour un mois et 5 000 FCFA pour un trimestre.



M. Marcel Kouadio N'Guettia, Président du Comité de Gestion du Fonds de Développement Touristique

Lancé le 09 février 2023, le Pass touristique est actuellement numérique et payable par mobile money. Il sera disponible par carte Visa à compter du 1er octobre 2023, a annoncé Marcel Kouadio N'Guettia.

À cet effet, il a lancé un appel à tous les opérateurs du secteur touristique (hôtellerie, restaurants, etc.) à adhérer au Pass touristique afin de les aider à commercialiser leurs produits. "Lorsqu'on est sur

les Pass touristiques, on est visible partout dans le monde. Les retombées de ces Pass touristiques permettront de rénover tous les sites au niveau étatique", a-t-il assuré.

Des partenariats sont en vue avec les acteurs du secteur des transports, les agences de voyages, etc. Et le Pass touristique sera affiché dans tous les secteurs concernés au profit des bénéficiaires.

Commerce et industrie

La Promotion du Made in Côte d'Ivoire

Le parc des Expositions d'Abidjan a abrité la deuxième édition de la Foire du Made in Côte d'Ivoire (FOMCI) du 22 au 26 novembre 2023 à Abidjan. Des milliers de produits du pays y ont été valorisés et la population a été sensibilisée à la production et à la consommation de produits locaux pour lutter contre la cherté de la vie.

Des viennoiseries et pâtisseries à base de farines de céréales locales (manioc, soja, sorgho...), des jus de fruits 100% naturels, des cosmétiques et des vêtements produits et fabriqués exclusivement en Côte d'Ivoire. La Foire du Made in Côte d'Ivoire offre une belle vitrine aux producteurs locaux.

Pour le Conseil National de Lutte contre la Vie Chère (CNLVC), structure sous-tutelle du ministère du Commerce et de l'Industrie, cette activité, en plus de valoriser les produits Made in Côte d'Ivoire, vise également à sensibiliser les populations à la nécessité de produire et de consommer local. Une alternative à la vie chère et à la hausse des prix de certains produits, notamment les denrées alimentaires de grande consommation.

« La série d'inflation que connaît notre pays est une inflation importée. Et pour lutter contre la flambée des prix et atteindre l'autosuffisance



Dr Ranie-Didice Bah-Koné, Secrétaire exécutive du Conseil National de Lutte Contre la Vie Chère

alimentaire, il faut qu'on consomme ce qui vient de chez nous », soulignait Dr Ranie-Didice Bah-Koné, secrétaire exécutive du Conseil National de Lutte contre la Vie Chère, le 07 novembre 2023.

Avec plus de 100 entreprises locales exposantes et plus de 50 000 visiteurs, plusieurs activités étaient au menu de la FOMCI 2023 conçue pour servir de plateforme d'exposition des produits et services proposés par les entreprises industrielles, financières, technologiques, artisanales et commerciales implantées en Côte d'Ivoire.

Notons que le gouvernement de Côte d'Ivoire s'est inscrit, à travers plusieurs projets en cours, dans la dynamique d'accompagner les acteurs locaux de l'économie et de faire ainsi, la promotion des champions nationaux.

La Foire du Made in Côte d'Ivoire est une initiative du ministère du Commerce et de l'Industrie. Le thème retenu est : « La qualité Made in Côte d'Ivoire, opportunités d'affaires et facteur de croissance inclusive ».

Ressources halieutiques

Le Programme Stratégique de Transformation de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI)

Mis en place en février 2022, pour une durée de cinq ans renouvelable, le Programme Stratégique de Transformation de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire, s'inscrit dans le cadre du Programme «Une Côte d'Ivoire Solidaire», en lien avec la Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA). Sa mise en œuvre va favoriser la production d'environ 500 mille tonnes de poisson à l'horizon 2030. Et ce, avec une chaîne de valeur estimée à 825 milliards de FCFA.

Le Coordonnateur général du Programme Stratégique de Transformation de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI), Modibo Samaké, a appelé, le mardi 28 novembre 2023 à Abidjan-Plateau, les acteurs de la chaîne de valeur aquacole et particulièrement la jeunesse ivoirienne à s'investir dans le secteur de l'aquaculture pour atteindre l'autosuffisance en produits halieutiques et améliorer le niveau de vie en Côte d'Ivoire. Modibo Samaké s'exprimait au cours de la conférence de presse hebdomadaire du CIGG dénommée «Tout savoir sur».

« Ne regardez pas seulement le présent ; envisagez l'avenir. L'aquaculture peut vous offrir non seulement un emploi, mais aussi une carrière, une vocation. C'est une activité qui vous rendra prospères et autonomes », a-t-il déclaré.

Et d'ajouter que le PSTACI, qui vise à développer l'aquaculture pour répondre à une demande croissante due à l'augmentation

démographique, est mis en place pour faciliter leur engagement et transformer l'économie ivoirienne. « Ensemble faisons de cette ambition une réalité pour atteindre l'autosuffisance en produits halieutiques et améliorer le niveau de vie en Côte d'Ivoire », a-t-il insisté.

Le coordonnateur du PSTACI a soutenu que la Côte d'Ivoire, avec son potentiel hydrographique exceptionnel et des politiques incitatives de longue date, a tous les atouts pour devenir un acteur de premier plan dans l'aquaculture africaine. Cependant, il reconnaît l'existence de défis dans le secteur qui, à l'en croire, peuvent être relevés. Il a cité, entre autres défis, le coût élevé des aliments qui sont importés, la disponibilité insuffisante des alevins, le manque de ressources humaines qualifiées et le niveau d'investissement insatisfaisant.

Pour la réalisation de l'autosuffisance en produits halieutiques et l'amélioration du niveau de vie des Ivoiriens, Modibo Samaké a fait part de certaines actions à mener. Il a cité, entre autres, l'amélioration de la production aquacole, la recherche-développement, la formation, et la mise en valeur des plans d'eau par la création de Zones Économiques Aquacoles Durables (ZEAD). Il a également annoncé l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement et de commercialisation, la promotion des produits aquacoles et l'établissement des réseaux de distribution efficaces. L'invité a aussi dit que l'État envisage des



M. Modibo Sama, Coordonnateur général du Programme Stratégique de Transformation de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire

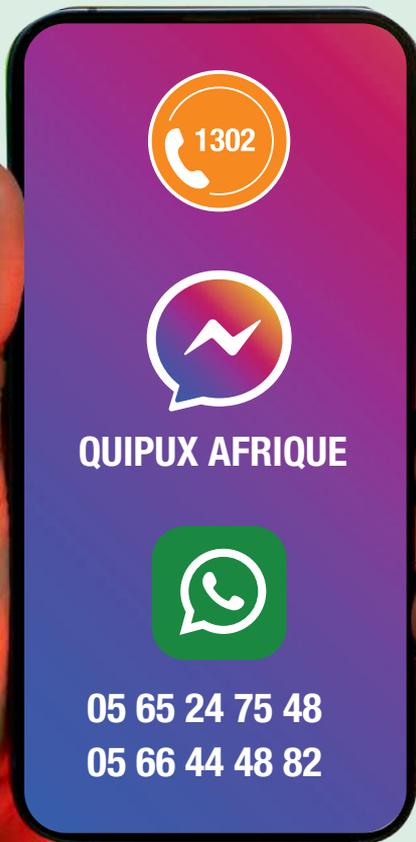
mesures d'incitations fiscales et douanières de sorte à encourager l'utilisation des aliments par les exploitations aquacoles et éventuellement réduire l'importation par la fabrication locale des aliments.

Notons que la production nationale de produits halieutiques s'élève à 105 219 tonnes, dont 6 300 tonnes issues de l'aquaculture. Elle satisfait 17% des besoins estimés à 650 000 tonnes. Ainsi, environ 400 milliards de FCFA sont dépensés en importation de poissons.



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

LE CENTRE D'ASSISTANCE EN LIGNE



APPELS



NOTE VOCALE



CHAT
EN LIGNE



INFORMATION ET
ASSISTANCE EN LIGNE

Céroc

 **0565247548**



QUIPUX 
Afrique

LE MINISTRE BOUAKE FOFANA, FACE AUX INTERNAUTES LE 13 JUILLET 2023, SUR : LES PRINCIPAUX ACQUIS ET DÉFIS ACTUELS DANS LE SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITÉ

BOUAKÉ FOFANA

Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité

Bouaké Fofana est diplômé de l'École Supérieure de Commerce d'Abidjan (ESCA) en 1982 et de l'Institut National des Techniques Économiques et Comptables du Conservatoire National des Arts et des Métiers de Paris en 1983. En 1993, il suit une formation d'analyste financier en France. Il fait finalement une Spécialisation Stratégie et Marketing (MBA) à la Northwestern University, aux États-Unis, en 1997. Sur le plan politique, il est membre du Rassemblement Des Républicains (RDR) depuis la création de ce parti, le 27 septembre 1994 puis, membre du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), depuis le 18 mai 2005. Après une vingtaine d'années dans le privé, il devient, en 2003, directeur général de l'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE) jusqu'en juillet 2017. D'août 2017 à avril 2021, il fut le directeur général de la Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière (SICOGI). Le 6 avril 2021, Monsieur Bouaké Fofana fait son entrée au gouvernement, en tant que ministre de l'Assainissement et de la Salubrité (MINASS). Il est par ailleurs, président du Conseil régional du Worodougou depuis 2018.

Quelles sont les principales missions du ministère ?

Les missions du ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité sont de trois volets. Tous ces volets sont bien décrits dans l'intitulé du ministère. C'est le volet de l'eau potable, l'eau à boire, l'eau pour se laver, l'eau pour faire la cuisine. Le volet de l'assainissement, qui gère les eaux usées et les eaux de pluie. Et le volet de la salubrité, qui est la gestion, la collecte, le transport et la gestion des ordures ménagères. Pour l'atteinte de ces missions que j'ai citées, le ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité dispose de trois structures opérationnelles qui sont ses bras armés dans ces secteurs-là.

Les questions de curage des caniveaux relèvent, aussi bien des mairies que de l'Office national de l'assainissement et du drainage

Il s'agit de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP), de l'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD) et de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED). Ce sont les trois structures opérationnelles du ministère qui déroulent son programme dans les trois secteurs de l'eau potable, de l'assainissement et de la salubrité.

Qu'est-ce qui explique les inondations à Abidjan et les coupures intempestives d'eau sur l'étendue du territoire national ?

Sur le plan technique, les ouvrages de drainage sont saturés. Les inondations sont normales en périodes de grandes pluies, mais c'est le temps d'écoulement des eaux qui détermine si les ouvrages fonctionnent ou pas. Parce que les statistiques de la SODEXAM indiquent qu'il tombe souvent dans notre pays, 200 millimètres d'eau. C'est vraiment complètement hors norme. Ce qui explique la sévérité des inondations qu'on a connues, surtout des éboulements de terrain ou des effondrements de clôture. Par ailleurs, derrière le geste que nous faisons tous en



M. Bouaké Fofana, Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité

ouvrant un robinet pour qu'il y ait de l'eau, il y a un gros travail en amont de tout ça. Il y a des usines, des forages, des usines de traitement d'eau, des ouvrages de stockage et des canalisations qui conduisent l'eau vers nos domiciles. Il peut y avoir des incidents d'exploitation à chacun de ces niveaux. Le problème peut se situer au niveau de la prise d'eau brute, au niveau du traitement de l'eau, puisque cette eau brute est traitée au niveau des canalisations. Tout cela peut expliquer que nous ayons une suspension du service d'eau potable. Le débit également peut s'expliquer par une faiblesse de pression. Généralement, les coupures d'eau sont liées à des incidents d'exploitation. En fonction de la sévérité de l'incident, ça peut se réparer en quelques heures ou en quelques

jours, voire en semaines. Aujourd'hui, avec le fermier avec la SODECI, nous essayons vraiment de mettre en œuvre les meilleures techniques possibles, d'accentuer la surveillance pour que ces incidents-là, quand ils surviennent, puissent être résolus le plus rapidement possible.

A quelle entité incombe le curage des caniveaux ?

Les questions de curage des caniveaux relèvent aussi bien des mairies que de l'Office national de l'Assainissement et du Drainage. Alors, les rôles sont répartis. L'Office national est censé curer ce qu'on appelle les ouvrages primaires, les grandes canalisations. Mais, compte tenu du fait que beaucoup de communes n'ont pas les moyens de faire le travail du curage l'ONAD va au-delà des réseaux

primaires, cure également, surtout en prévision de la saison des pluies, les canaux secondaires et les canaux tertiaires. Donc, elle va aller jusque dans les communes pour curer également les petits caniveaux qu'on appelle les canaux tertiaires. C'est donc un rôle qui est réparti entre l'ONAD et les mairies qui assurent le travail de proximité du curage des caniveaux des réseaux tertiaires.

Existe-t-il une structure dont la mission est de veiller sur les infrastructures d'assainissement ?

Il y a la brigade d'assainissement et de salubrité qui est la brigade de surveillance de nos ouvrages. Cette brigade, nous envisageons de la renforcer en augmentant ses effectifs, en lui donnant plus de moyens pour qu'elle puisse mieux faire son travail. Nous sommes en train de la déployer maintenant

II À L'OUVRAGE

à l'intérieur du pays, pour lui permettre également d'y couvrir la surveillance de nos ouvrages. Dans certaines communes, les riverains et propriétaires d'espaces ont fermé la voie des canalisations d'eaux usées avec des dalles d'eau pour en faire des parkings et espaces aménagés.

Dans certaines communes, les riverains et propriétaires d'espaces ont fermé la voie des canalisations d'eaux usées avec des dalles d'eau pour en faire des parkings et espaces aménagés.

Qu'est-ce qui est prévu pour lutter contre ce phénomène ?

Vous mettez le doigt sur un problème important, c'est le comportement des populations. Une bonne partie de nos problèmes à Abidjan, même la question d'eau potable, beaucoup plus pour les questions d'assainissement, du drainage et des salubrités, sont liés aux comportements de nos compatriotes. On construit quelquefois sur des ouvrages de drainage ou on jette des ordures dans les caniveaux. Tout ça explique une bonne partie de nos problèmes. Alors, nous travaillons beaucoup par sensibilisation. Il



faut sensibiliser nos compatriotes, leur expliquer que les caniveaux ne sont pas des poubelles. Il ne faut pas fermer le passage de l'eau, sinon ça crée des inondations. On voit quelquefois que les emprises des ouvrages sont occupées. Quand nous sommes informés de cela, nous libérons ces emprises, nous sommes obligés de démolir même des logements qui obstruent le passage de l'eau.

Plusieurs quartiers autrefois résidentiels se transforment en maquis à ciel ouvert, sans compter

les nombreux lieux de culte qui pullulent le voisinage. Qu'est-ce qui est prévu pour lutter contre les nuisances sonores ?

Nous avons une brigade, la brigade de l'assainissement et de la salubrité qui, dans ses missions, lutte contre les nuisances sonores. Il suffit de nous signaler ces nuisances sonores, soit la brigade dont le téléphone est le 01 01 45 52 31 ou le 07 47 71 81 50. Il faut appeler la brigade. Elle va donc aller sur ces sites-là pour faire arrêter ces nuisances sonores. C'est aussi simple que cela. Mais, il faut également appeler nos compatriotes à respecter la loi, parce qu'elle interdit les nuisances sonores. D'ailleurs, nous avons pris un code de l'hygiène et de la salubrité, qui a déjà été adopté en plénière par l'Assemblée nationale. Nous attendons que cette loi, que ce code soit également adopté par le Sénat et il va entrer en vigueur. Et nous aurons plus de moyens, notamment des moyens répressifs, pour lutter contre les nuisances sonores et également contre les comportements qui créent l'insalubrité.



Existe-t-il des mécanismes d'accompagnement pour les jeunes entrepreneurs, dans la collecte des ordures ménagères ?

La réflexion et les discussions sont en cours. Je pense qu'en 2024, nous pourrions engager les premiers projets jeunes dans le secteur. Mais, nous avons aussi besoin des jeunes, surtout pour la sensibilisation. Parce que, dans ce travail de pré-collectes, nous pouvons profiter de la présence de ces jeunes pour sensibiliser les ménages à faire, par exemple,

le tri à l'origine. Nous voulons passer cette étape pour que la population, elle-même, commence déjà à séparer la poubelle pour les déchets secs et les déchets biodégradables.

Que deviennent les déchets solides en Côte d'Ivoire ?

Ils sont transportés au centre de valorisation et enfouissement technique à Kossihouen (Songon) sur 100 ha. Au bout d'un certain délai, on l'utilise pour l'électricité ou le gaz. Nous avons un projet

d'en construire trois autres à Abidjan et d'en construire à l'intérieur du pays. Pour l'instant, nous avons engagé une étude pour nous assurer de l'équilibre financier de cette méthode de gestion des ordures ménagères. C'est la nouvelle méthode.

“ MOT DE LA FIN



Je voudrais remercier les internautes pour les questions qui ont été posées sur les différents domaines des secteurs d'activité du ministère, sur l'eau potable, sur l'assainissement, sur la salubrité. Je voudrais profiter de l'occasion pour renouveler les appels que je lance chaque fois que j'en ai l'occasion à nos compatriotes, d'avoir des comportements écocitoyens. Il faut faire de notre environnement un environnement propre, salubre. Nous avons besoin de la participation de chaque Ivoirien, de chaque habitant de la Côte d'Ivoire. Arrêtons de jeter des ordures dans des caniveaux. Arrêtons d'aller construire sur des passages de l'eau. Arrêtons de déverser des eaux usées dans les rues. Arrêtons de déverser nos eaux usées dans les caniveaux. Les eaux usées, les eaux de nos toilettes, les eaux de nos cuisines, les eaux après le lavage de nos linges ne doivent pas aller dans les caniveaux, doivent aller dans nos fosses septiques ou à l'égout directement. Nous comptons sur le civisme des populations pour faciliter notre travail. Pour donner un environnement sain à la Côte d'Ivoire.

Chaque Ivoirien doit se sentir investi de cette mission de sensibilisation. Quand nous voyons des voisins qui posent des actes qui ne vont pas dans le sens de la protection de l'environnement, dans le sens de la salubrité de notre environnement, il faut les interpeller ou interpellé notre brigade d'assainissement et de salubrité pour que nous puissions mettre fin à ce type de comportement : Appelez le numéro vert du gouvernement 101, ou au 800 200 34 / 800 200 35.

LE MINISTRE MOUSSA SANOGO, FACE AUX INTERNAUTES LE 14 SEPTEMBRE 2023, SUR : LES PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS SUR LE BUDGET ET LE PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

MOUSSA SANOGO

Ministre du Patrimoine, du Portefeuille de l'État et des Entreprises publiques

Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur statisticien économiste, obtenu à l'École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan en 1999. Ce, après des Classes préparatoires aux Grandes écoles (Mathématiques Supérieures et Mathématiques Spéciales) à l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny (INP-HB) de Yamoussoukro.

Après plusieurs années d'expérience à la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), il a développé une expertise dans des domaines. Moussa Sanogo devient conseiller du Premier Ministre, en charge des questions macroéconomiques, du 2 mai 2017 jusqu'à sa nomination le 19 juillet 2017, en tant que secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat. Confirmé ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat le 4 septembre 2019, puis ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, le 3 août 2020, il est reconduit à la tête de ce ministère le 6 avril 2021, dans le gouvernement du Premier Ministre Patrick Achi.

Désormais ministre du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises publiques, depuis le remaniement d'octobre 2023, Moussa Sanogo est, par ailleurs, député-maire de Touba commune sous la bannière du (RHDP).

Quelle est la mission du ministère du Budget et quels sont les chiffres clés du budget de l'État, ces dernières années ?

Au ministère du Budget, nous avons en charge la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière budgétaire, douanière, fiscale et de gestion du portefeuille de l'État et en matière de marchés publics. Je décline un ensemble de chose que nous faisons au ministère du Budget : le budget-programme, système totalement intégré, e-fourisseurs, le budget citoyen, une banque de données des prix, des missions d'audit de contrôles financiers.

Depuis quelques années, on constate une hausse régulière du

budget de l'État. Toutefois, nous avons dernièrement, régulièrement entendu que ce budget fait l'objet parfois de collectif budgétaire. Qu'en est-il réellement ?

Le collectif budgétaire, c'est un terme assez technique. C'est simplement la rectification du budget. Vous savez, le Budget, on va dire là, par exemple, qu'on a quasiment fini le processus d'élaboration du Budget de l'année 2024. L'élaboration du Budget va commencer, dès le mois de mars. Dès le mois de mars, avec le programme d'investissement public, ensuite avec l'élaboration d'un cadrage macro-économique, d'un cadrage budgétaire, des notifications d'enveloppes budgétaires aux ministères,

des conférences budgétaires, avant d'avoir un avant-projet de budget, qui est présenté au Conseil des ministres, discuté avec les ministres. Puis, aller au Parlement, concernant le projet de budget. Fondamentalement, le budget est un exercice de prévision. C'est une prévision de dépenses. Mais, c'est une prévision de dépenses qui va prendre appui sur certaines hypothèses. Quelle va être l'évolution, par exemple, du coût du cacao ? Quelle va être l'évolution du coût de pétrole ? Quels vont être les niveaux d'investissement que nous allons réaliser l'année prochaine ? Ainsi de suite. Mais, au moment où nous le faisons en année N-1, on le



M. Moussa Sanogo, Ministre du Patrimoine, du Portefeuille de L'État et des Entreprises publiques

fait sur la base des informations disponibles à ce moment-là. Mais, au cours de l'année suivante, des situations peuvent arriver, rendant pratiquement inapproprié l'équilibre budgétaire qu'on avait obtenu au moment où on préparait le budget. Donc, ce sont ces situations qui justifient qu'il y ait un collectif budgétaire. Du moment où il y a des évolutions notables dans les hypothèses qui ont servi à bâtir le budget, vous êtes naturellement obligés de faire une loi de finance rectificative qu'on appelle un collectif budgétaire.

Quand il s'agit de l'ensemble des procédures financières, la Direction du Contrôle financier s'assure que l'ensemble des procédures en matière de dépenses publiques sont respectées

Quels mécanismes sont mis en place par le ministère pour superviser les dépenses de l'État ?

Alors, il y a un ensemble de choses que nous vérifions. Il y a plusieurs phases. Quand l'État doit faire une commande, vous avez la phase

d'engagement, là où il va prendre contact avec le fournisseur, la phase de liquidation, c'est-à-dire que le travail a été effectué, et puis, vous avez la phase d'ordonnancement, à partir de laquelle on va effectivement contrôler la réalité du service fait. Donc, le contrôleur financier va s'assurer que l'ensemble de ces procédures-là ont été respectées. Il va aller sur le terrain pour s'assurer que le service a été effectivement fait, avant de marquer son accord pour que le paiement intervienne auprès du fournisseur ou du partenaire de l'État qui a exécuté le projet ou qui

a donc fourni des fournitures.

De quels moyens disposez-vous pour vous assurer que les déclarations faites par les structures publiques ivoiriennes sont fiables et constituent la réalité des recettes ?

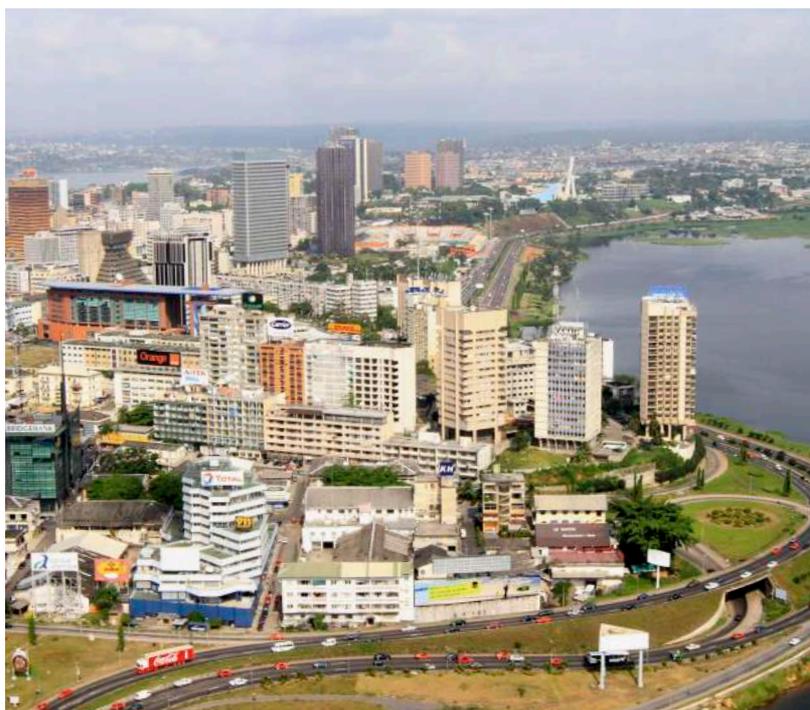
Nous avons la dématérialisation des processus qui permet d'assurer une traçabilité des opérations et de nous assurer que l'information qu'on nous donne est la bonne information.

Nous avons également tout ce qui est lié à l'analyse risque, qui permet de faire des recoupements de bases de données dans différents secteurs d'activités et de nous assurer donc que les informations qu'on nous communique sont bonnes.

Par ailleurs, nos brigades vont sur le terrain pour vérifier la réalité de certaines choses. Les Inspections générales également s'assurent que les méthodes de travail des services sont celles que nous souhaitons. C'est donc cette panoplie d'outils qui nous permet de nous assurer que les informations qui nous sont communiquées sont sincères. C'est un processus qui est continu. Nous travaillons tous les jours à améliorer le système de surveillance.

Qu'est ce qui est fait pour assainir les finances publiques ?

L'État se dote déjà de divers mécanismes de contrôle. Par exemple, quand il s'agit des projets, le BNETD peut aller faire des contrôles physiques. Quand il s'agit de l'ensemble des procédures financières, la Direction du Contrôle financier s'assure que l'ensemble des procédures en matière de dépenses publiques sont respectées. Quand il s'agit des marchés publics, la Direction générale des marchés publics



s'assure que les procédures en matière de passation des marchés publics ont été exécutées comme il faut. Quand il s'agit, par exemple, d'Établissements publics nationaux, la Direction du Contrôle budgétaire veille à ce que l'exécution des procédures se fasse dans les meilleures conditions. Donc, l'État a déjà pris les dispositions et s'est doté de différents mécanismes pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'écart entre les procédures qui ont été fixées et ce qui se passe au niveau des différentes structures. Sanctionner quelqu'un, ça demande qu'on ait des éléments. Quand on a suffisamment d'informations, on lance des investigations. Plusieurs sanctions sont prises au niveau de l'Administration publique. Des directeurs d'administration financière sont relevés de leur fonction. Des membres des régies financières sont sanctionnés dès qu'on a les différentes informations. C'est

fait tout le temps. Vous pouvez vous rapprocher des personnes que vous connaissez au sein des régies financières, elles vous le confirmeront.

Quel mécanisme de consultation du secteur privé pour l'élaboration de l'annexe fiscale ?

L'Annexe fiscale est une annexe à la loi des finances, qui va définir les nouvelles mesures fiscales qui vont être prises au cours de l'année à venir. Nous définissons d'abord une note de cadrage qui va indiquer en gros dans quel cadre nous souhaitons que la fiscalité évolue l'année à venir. Ensuite, nous saisissons le secteur privé et le secteur public. Il arrive que le secteur public souhaite la création de nouvelles taxes pour financer certains services publics, tout comme le secteur privé pourrait souhaiter la suppression de certaines taxes pour faciliter l'exécution de leurs activités. Une fois ces informations recueillies, les arbitrages sont effectués. Nous



avons, par la suite, quelques séances de travail avec des représentants du secteur privé. Et, c'est après tout ça qu'un projet d'annexe fiscale est élaboré, présenté au gouvernement, puis soumis au Parlement pour adoption.

Qu'est-ce que le système intégré de gestion budgétaire de l'état ? Comment fonctionne-t-il ?

C'est le système en remplacement du SIGFU. Ce nouveau système innove car il permet de ramener toutes les opérations qui se font en matière du budget dans un

point commun. 10 000 personnes se connectent par jour pour s'assurer que les opérations se passent au mieux. Et on peut assurer le suivi des différentes opérations.

Quel est le niveau de la dette en Côte d'Ivoire ? Faut-il s'en inquiéter ?

Il importe de savoir qu'une dette évolue tous les jours. Car une partie de la dette est libérée en monnaie étrangère et la monnaie étrangère évolue tous les jours. Le chiffre évolue jour après jour, donc il est mieux de taper sur internet pour avoir le chiffre exact au risque d'éviter une polémique et surtout de donner un chiffre qui ne soit pas exact au moment où l'on vérifie. Pour le moment, le risque d'endettement est jugé modéré. Les services de l'Etat s'y penchent tous les jours. La dette est une question technique et non politique.

MOT DE LA FIN

En espérant avoir adressé toutes vos préoccupations, je tenais à remercier le CICG pour l'initiative de cette activité de communication et à vous rappeler, chers tous, que nous avons une mission de service public. Ça veut donc dire que nous sommes au service du public. Donc, n'hésitez absolument pas à nous saisir. Le cabinet est à l'immeuble SCIAM au 10^{ème} étage. Le standard, c'est le 27 20 21 59 95.

En tout cas, au plaisir de vous attendre, de vous entendre pour pouvoir répondre à vos questions. Vous pouvez également nous saisir en ligne. On a aussi là un mécanisme pour apporter des réponses aux préoccupations des citoyens via le Centre d'appel du gouvernement 101 ou sur notre site Internet : ww.budget.gouv.ci.



À la loupe

LE MINISTRE MAMADOU TOURÉ, FACE AUX INTERNAUTES LE 29 NOVEMBRE 2023, SUR : LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT CONCERNANT LA JEUNESSE IVOIRIENNE

MAMADOU TOURÉ

Ministre de la Promotion de la Jeunesse,
de l'Insertion professionnelle et du Service civique

Diplômé en Diplomatie au Centre d'Etudes diplomatiques et stratégiques (CEDS) de Paris, Mamadou Touré est titulaire d'un Master en Affaires Internationales obtenu à l'Ecole des Hautes Etudes Internationales (H.E.I.) de Paris et d'un Executive Master en Politiques et Management du Développement, obtenu à Sciences Po Paris.

Sur le plan politique, Mamadou Touré est élu député de Daloa commune en 2016. Il occupe, par ailleurs, le poste de directeur exécutif adjoint chargé de la Communication et celui de porte-parole adjoint de son parti, le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP). Il entre au gouvernement en janvier 2017 comme secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle.

Le 10 juillet 2018, il est nommé ministre de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes. Depuis le 6 avril 2021, il est reconduit dans le gouvernement en qualité de ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, porte-parole adjoint du gouvernement.

En quoi consistent les différents programmes pour l'accompagnement des jeunes dans le cadre du PJGouv et quels sont les principaux acquis à ce jour ?

Nous avons différents projets de financement et de formation, notamment des formations de reconversion. Ce sont des formations de courte durée de six à neuf mois qui permettent à des jeunes formés et diplômés qui n'arrivent pas à trouver un emploi sur le marché du travail, d'avoir des formations complémentaires qui favorisent leur insertion professionnelle. 200 jeunes ont pu être formés dans les métiers de la plomberie. Certains l'ont été dans les métiers liés à la fibre optique. Et nous avons, avec le ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et

de l'Apprentissage formé près de 500 jeunes dans les métiers de la grande distribution. Nous avons aussi des stages. À la date, 20 000 jeunes, ont pu avoir un stage de perfectionnement dans les métiers pour lesquels ils ont été formés ou un stage-école pour valider leur diplôme. En cours aujourd'hui, un programme visant à toucher des subventions accordées à 13 000 jeunes sur l'ensemble du territoire national pour à peu près 8 milliards de FCFA. En outre, nous avons lancé un deuxième programme d'activités génératrices de revenus visant 20 000 jeunes qui seront financés sur l'ensemble du territoire national à hauteur de 13 milliards de FCFA. Dès le mois de janvier, un milliard de FCFA sera disponible en fonds de

garantie auprès d'une structure de microfinance pour aider au financement des Start-up, à travers l'initiative « Start-up boost capital ». Pour vous dire qu'au-delà des chiffres globaux, pour bien comprendre la mise en œuvre du PJ-Gouv, il faut aller ministère par ministère pour regarder ce que chaque ministère, par rapport à ses activités prévues pour les jeunes, a pu faire. Les chiffres et résultats de nos actions sont communiqués sur les différentes plateformes de communication du ministère et du gouvernement.

Nous avons le sentiment que les programmes de votre ministère font la part belle aux non diplômés. Qu'est ce qui est réellement prévu pour les diplômés de l'enseignement



M. Mamadou Touré, Ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique

général et l'enseignement supérieur ?

Les programmes de stage (stage de qualification, stage de validation des diplômés) s'adressent à des diplômés. Donc, ce sont des diplômés du système de l'enseignement technique ou de l'enseignement supérieur qui ont besoin soit de stage pour valider leur diplôme soit de stage de perfectionnement au sein d'une entreprise. Mais, lorsque vous prenez aujourd'hui les financements que nous mettons en place pour les Activités génératrices de revenus ou pour accompagner certaines PME dans le cadre de nos programmes start-up, vous verrez qu'on peut avoir des jeunes qui ne sont pas forcément diplômés. Il y a des programmes spécifiques

Nous avons lancé un deuxième programme d'activités génératrices de revenus visant 20 000 jeunes qui seront financés sur l'ensemble du territoire national à hauteur de 13 milliards de FCFA.

pour des jeunes non diplômés. Les Travaux à Haute Intensité de Main-d'œuvre (THIMO) et l'apprentissage qui s'adressent aussi à des jeunes à qui nous donnons une seconde chance. Le concept de l'école de la seconde chance, c'est ça. Et cela ne veut pas dire qu'on s'adresse seulement à ces jeunes.

En ce qui concerne l'allocation d'un milliard de FCFA par jour, pouvez-vous expliquer comment cette somme a été distribuée ou répartie ?

Un milliard par jour, c'est la moyenne des dépenses effectuées dans l'année ramenée au jour. Quand vous prenez la construction de centres de service civique, la construction des lycées IFEF, la construction des lycées professionnels, le financement de projets d'entrepreneuriat des jeunes, le financement des campagnes de sensibilisation jeunes, le recrutement de volontaires, des bénévoles, etc., tout ce que cela va coûter, si on fait une moyenne par jour, ça fait un milliard. Ce n'est pas de la distribution, mais il y a une répartition par secteur. Nous avons décidé de prioriser le

II À L'OUVRAGE

secteur agricole. Les agropoles qui sont en train d'être construits. 21 ministères participent aux efforts réalisés par le gouvernement pour la jeunesse de Côte d'Ivoire. Et les ressources sont réparties par ministère, en fonction des activités au bénéfice de ces derniers.

Qu'en est-il du programme des volontaires pour la CAN ? Et quelle est la différence entre les volontaires et les bénévoles recrutés pour la CAN ?

Dans le dispositif législatif national, la loi sur le service civique, nous avons distingué les volontaires des bénévoles. Le volontaire, c'est une personne ressource qui est mise à contribution, dans des activités et, en contrepartie, qui est rémunérée, alors que le bénévole le fait vraiment à titre gratuit. Et même quand il reçoit un pécule, c'est vraiment un petit désintéressement, alors que le volontaire, lui, reçoit un pécule. Quant à la durée des deux programmes, elle est différente. Le volontariat peut aller jusqu'à deux ans, alors que le bénévolat, généralement, ce sont six mois, voire un an maximum. Nous avons déjà, avec le COCAN, recruté les 10 000 volontaires de la CAN. Ceux-là sont à la disposition du COCAN, avec un procédé de recrutement qui a été fait avec les équipes du COCAN. Ils vont participer directement au sein du COCAN à l'organisation pratique de la CAN. Les bénévoles viennent en appui des activités qui ne sont pas prises en charge par les volontaires du COCAN, notamment la participation à l'accueil. Le Chef de l'État a donné des instructions pour que 30 000 jeunes ivoiriens puissent être impliqués directement dans ce grand événement sportif.



Pourquoi les jeunes bénéficiaires des programmes de stages ne reçoivent pas, ou alors pas à temps, leurs primes de stage ou de formation ? Qu'est-ce qui explique cette situation ?

Par exemple, pour un jeune qui fait un stage de qualification, ce sont 45 000 FCFA par mois. Les stages-école, ce sont 15 000 FCFA par mois. Le processus de validation du stage de paiement est tel que le jeune, à la fin du mois, doit justifier avoir fait son stage à travers une liste d'émargement auprès d'une entreprise où il a fait son stage. L'entreprise envoie cette liste à l'Agence emploi jeune. L'Agence ou l'antenne régionale qui vérifie l'effectivité du stage des jeunes, l'envoie ensuite au contrôleur financier, au contrôleur budgétaire et à l'agent comptable, qui sont sous la tutelle des ministères de l'Économie et du Budget, veillant à la régularité des dépenses et s'assurant qu'on ne paie pas un jeune qui n'a pas réellement fait de stage. Cette procédure met souvent un peu de temps. Toutefois, je peux vous dire que lorsque j'arrivais à la tête de ce département, nous étions à un

stock de près de 9 000 jeunes qui étaient en souffrance de paiement. Des dispositions ont été prises pour réduire ces procédures. L'argent, c'est bon, mais je pense aussi que les opportunités qu'ont des jeunes de travailler au sein d'entreprises pour améliorer leur employabilité, c'est encore mieux. Surtout quand ces jeunes, à 70%, sont gardés et décrochent leur premier emploi. Cela dit, nous sommes à pied d'œuvre pour améliorer le dispositif de paiement des primes de stages.

Prévoyez-vous une formation des jeunes aux métiers des sports ? Si oui, quand ?

Une conférence de presse organisée par l'équipe projet vous donnera la date précise. A ce jour, la liste des 5 000 jeunes a été arrêtée.

Dans le cadre de l'année de la jeunesse, pourquoi ne pas envisager l'adoption d'une loi unique qui impose aux entreprises privées une rémunération des stagiaires ?

Nous demandons déjà aux entreprises privées une contrepartie à ce que l'État donne. Parce que l'État donne, je vous

l'ai dit, 45 000 FCFA par mois. L'entreprise privée donne une contrepartie de moins de 20 000. Mais, il y a certaines entreprises qui donnent jusqu'à 100 000 francs par jeune. Ce qui fait que les jeunes ont entre 65 000 et 145 000. Cette dynamique est impulsée par l'État.

A un mois de la fin de l'année de la jeunesse, quel bilan faites-vous ?

Nous sommes d'ailleurs en train d'élaborer le bilan 2023. Je peux vous dire qu'à fin septembre, ce sont près de 309 000 jeunes qui ont bénéficié des programmes de financement, de formation de reconversion, de stage de qualification, de stage-école, d'apprentissage. Et parmi ces 309 000 jeunes, vous avez 111 000 jeunes qui ont bénéficié de bourses d'études, que ce soit au niveau local, au niveau national ou au niveau international. Vous avez plus de 4 millions de jeunes qui ont été sensibilisés contre les fléaux qui font un ravage aujourd'hui, la drogue, l'alcoolisme, etc. Vous avez quatre centres de service civique,



dont un qui a été totalement achevé, celui de Bouaké au mois d'avril, et trois autres qui sont en cours de construction. Vous avez cinq institutions féminines d'éducation qui sont construites ou en cours de construction. Vous avez quatre piscines olympiques construites, réhabilitées ou en cours de réhabilitation, 10 Agoras, en cours de construction ou construites, celle d'Abobo étant achevée. Bien évidemment, ces données seront actualisées dans quelques jours. Sachez

que les programmes de stages vont continuer en 2024. Les financements des projets vont continuer en 2024-2025. Les programmes de formation vont continuer en 2024-2025. Les projets de construction des établissements de formation professionnelle vont se poursuivre en 2024-2025. Donc le Programme Jeunesse du gouvernement ne s'arrête pas au 31 décembre.



“ MOT DE LA FIN

Je voudrais sincèrement remercier, d'abord le CIGC pour l'opportunité offerte aux membres de gouvernement que nous sommes de venir en direct, en toute transparence, sans filtre, échanger avec les jeunes. Cela participe donc de la transparence, de la redevabilité à l'endroit de la population générale, mais surtout des jeunes. Je me réjouis aussi de la grande influence des jeunes autour des questions qui les concernent. L'année de la jeunesse a vu émerger beaucoup de programmes, des réformes importantes. La loi sur les start-ups, la loi sur les services civiques, la loi sur l'enseignement supérieur, la loi d'orientation sur les jeunes. Autant de réformes qui font évoluer la question de la prise en charge des jeunes dans notre pays. Mais ce qui est important, c'est la dynamique qui est impulsée, et elle ne s'arrête pas au 31 décembre 2023.

Le développement, c'est Ici

La redistribution des fruits de la croissance



- **1 118 milliards de FCFA**
Montant de la mise en œuvre du Programme Jeunesse du Gouvernement
- **725 milliards de FCFA**
Montant atteint par les subventions de l'État en 2022 pour atténuer l'impact des hausses du prix du carburant
- **227 milliards de FCFA**
Effort financier additionnel pour améliorer les conditions salariales des fonctionnaires et agents de l'État et des Forces de Défense et de Sécurité
- **+ de 16 000 milliards de FCFA**
Revenus financiers distribués aux producteurs depuis la réforme de la filière café cacao en 2012
- **18 milliards de FCFA**
Pour les Comités de gestion des établissements scolaires (COGES) pour supprimer les nombreuses cotisations en vigueur depuis 1995

La transformation des villes secondaires : le gouvernement veut réaliser de grands pôles de développement



- **Bouaké**
L'Université Alassane Ouattara
La création d'une nouvelle zone industrielle pour favoriser l'installation des opérateurs économiques
- **Korhogo**
L'Université Péléforo Gbon
Un CHR réhabilité
Une École de Police ouverte depuis le 24 juillet 2020
Un stade qui accueillera les compétitions de la prochaine CAN
- **San Pedro**
La réalisation de la nouvelle zone industrielle de Kablaké qui s'étend sur environ 510 hectares à proximité du port
L'Université de San Pedro a ouvert ses portes en octobre 2021
Construction d'un nouveau stade aux normes internationales dans le cadre de la CAN 2023

Le Programme de Décentralisation des Universités : la 9^e université publique ouvre ses portes



- **02 octobre 2023**
La rentrée universitaire 2023-2024 aura lieu à l'université de Bondoukou marquant le démarrage des activités de la 9^e université publique
- **1 École**
École Nationale Supérieure d'Architecture et d'Urbanisme (ENSAU)
- **5 Unités de formation et de recherche**
UFR Gouvernance et Développement Durable (G2D)
UFR Sciences des Arts, Industries Culturelles et Communication (SAICC)
UFR Sciences du Langage, Lettres et Langues Étrangères (S3LE)
UFR Sciences Humaines et Sociales (SHS)
UFR Sciences de la Santé (SS)
- **71 enseignants**
55 nouveaux assistants et 16 anciens par mutation interne vont démarrer cette première année académique
- **305 hectares**
Superficie de cette université dont le développement se fera en 4 phases

3 014 enfants intègrent les classes du primaire dans le système formel cette rentrée scolaire



- **277 classes passerelles**
Réparties dans les différentes régions administratives en 2021-2022
- Année scolaire 2022-2023*
- **166 classes**
passerelles recensées dans les différentes régions administratives
 - **14 classes**
passerelles dans la région du Haut-Sassandra encadrent 174 enfants dont 95 filles
 - **392 enfants**
encadrés dont 183 filles répartis dans 10 classes dans le Bounkani
 - **532 enfants**
ont été encadrés dans 16 classes dans la Bagoué
 - **4 932 enfants**
fréquentaient les classes passerelles selon les statistiques du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation
 - **9 à 14 ans**
Âge des enfants privés de leur droit à l'éducation à qui les classes passerelles offrent une seconde chance

La Sécurité alimentaire : des potentialités énormes à exploiter



- **40 projets**
mis en œuvre dans le secteur agricole pour un investissement de plus de 220 milliards de FCFA
- **850 000 hectares**
de terres agricoles aménagées mis à la disposition des opérateurs privés pour stimuler l'offre locale de riz paddy
- **Le Programme d'Urgence de soutien aux filières Agricoles d'exportation et au secteur des productions alimentaires (PURGA 2)**
Des productions additionnelles de 30 000 tonnes de riz paddy et 32 400 tonnes de maïs grain, 6 000 ha de cultures maraichères, etc.
- **Le Projet de Pôle agro-industriel dans la Région du Bélier (2PAI-Bélier)**
Lancé en octobre 2018 et financé à hauteur de 80 milliards de FCFA
- **L'Agropole du Nord**
dont le montant global est de 167,4 milliards FCFA a été lancé le mercredi 27 juillet 2022 à Sinématiali (Région du Poro)
- **5,1%**
de taux de progression du secteur agricole en 2022, contribuant ainsi à la croissance économique du pays
- **En 2022**
les cultures céréalières ont progressé de 3,5%, les tubercules et bananes plantains de 4,8% par rapport à 2021

Le gouvernement va changer le cadre de vie de milliers de familles



Le Projet d'aménagement des quartiers restructurés d'Abidjan (PAQRA)

- **Objectif :**
améliorer qualitativement et durablement les conditions de vie des populations les plus vulnérables.
- **300 000**
personnes verront leur cadre de vie s'améliorer
- **Les quartiers concernés**
Yopougon (Gesco « Restructuration »)
Abobo (Agoueto PK18)
Koumassi (Grand Campement, Akromiabra et Divo 1 et 2)

Le cas de Gesco

Bitumage de voies
Réhabilitation de salles de classe
Construction d'une école de six classes
Construction d'ouvrages de drainage ...

974,1 km de routes en terre reprofilées par le PSGouv2 de janvier 2022 à fin mars 2023



Dans le cadre de la lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord

- **709,5 km**
de routes ont été réhabilitées de janvier 2022 à mars 2023
- **645,5 km**
de routes en terre ont été reprofilées au titre de l'ouverture de voies et de réhabilitation à fin 2022
- **64 km**
de routes réhabilitées à fin mars 2023, correspondant à un (1) itinéraire achevé et 39 itinéraires entamés, non achevés
- **290 km**
de route à ouvrir et à réhabiliter par le Programme d'entretien routier au titre de l'année 2023

Sur l'axe de l'amélioration des conditions de vie des ménages

- **17 390 km**
de routes en terre seront entretenues
- **5 167 km**
pour le reprofilage lourd et traitement de points critiques
- **12 223 km**
en reprofilage léger avec emploi partiel au titre de l'année 2023
- **442**
ouvrages hydrauliques (dalots) seront construits sur la période 2022-2024

Quelques chiffres

- **132**
quartiers précaires ont été répertoriés dans le District d'Abidjan.
- **1,2**
million de personnes vivaient dans ces quartiers précaires en 2019
- **500 000 à 600 000**
unités, déficit auquel est confronté le pays en matière de logements, avec un accroissement de 10% chaque année.
- **80%**
des Abidjanais sont des locataires contre seulement 20% qui sont propriétaires.

Le développement en chiffres



ÉLECTRICITÉ POUR TOUS

+ de 600 localités

électrifiées par an à travers la mise en œuvre de la deuxième phase du Programme Social du Gouvernement (PSGouv2 2022-2025). Ce projet s'inscrit dans le cadre des programmes pour l'amélioration de l'accès de nos populations aux services sociaux de base.



FILETS SOCIAUX PRODUCTIFS

327.000

Nombre de ménages bénéficiaires des allocations trimestrielles du programme Filets sociaux productifs de 2017 à 2023.



SANTÉ POUR TOUS

56%

de femmes enceintes ont réalisé plus de quatre visites prénatales en 2021, contre moins de 43% en 2012.



ÉDUCATION NATIONALE

3.769.663 kits scolaires

seront distribués au titre de la rentrée 2023-2024 pour un montant de 7,7 milliards de FCFA dans les Écoles Primaires Publiques de Côte d'Ivoire.



BON À SAVOIR

CONTACTS UTILES

GOVERNEMENT
GOVERNEMENT



101
"Allô Gouvernement"

27 225 99 000

POLICE
POLICE



100

07 78 43 76 46
01 03 79 91 44

GENDARMERIE
NATIONAL GENDARMERIE



145

01 40 87 36 77

POMPIERS
FIREFIGHTER



180

01 01 80 13 28
01 03 01 90 94

Ciccg



LA PRATIQUE DU SPORT

Échantillon : 548 personnes

- Moins de 35 ans (66%) / Plus de 35 ans (34%)
- Hommes (83%)

Novembre 2023



L'alimentation (91%), l'activité sportive (87%), l'hygiène (87%) et le système sanitaire performant (81%) sont fortement associés à la santé, tandis que le soutien social est moyennement associé, et les loisirs et le travail sont faiblement associés.

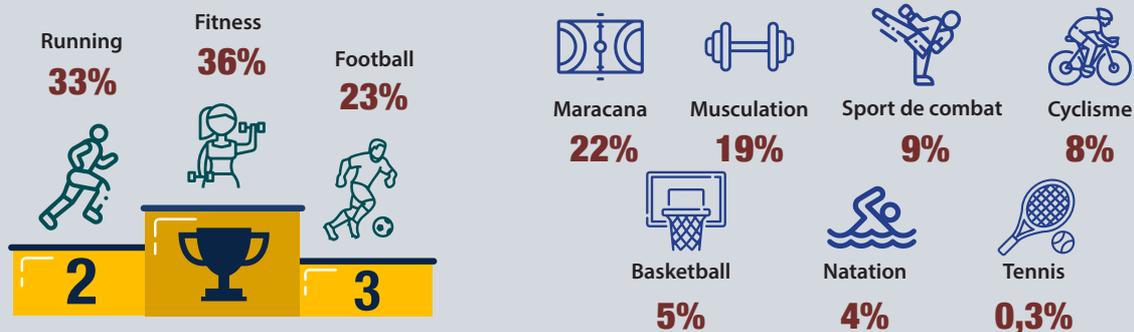


46% pour les professionnels

53% pour les particuliers

Que ce soit pour les professionnels ou les particuliers, près de la moitié des Ivoiriens interrogés ont une bonne image de la pratique du sport en Côte d'Ivoire.

TYPES DE SPORTS PRATIQUÉS PAR LES IVOIRIENS



Les lieux de sports gratuits sont privilégiés pour la pratique de sport en Côte d'Ivoire : **65%** (en plein air) et au domicile **38%** sont les deux premiers choix des Ivoiriens pour la pratique du sport.



En matière de sport, les chaussures et les vêtements sont les articles les plus achetés par les Ivoiriens.

APPARTENANCE À UN CLUB / GROUPE DE SPORT



JUGEMENT PORTÉ SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA PRATIQUE DE SPORT

4 éléments sur les 7 évalués enregistrent plus de 50% de jugement négatif. Il s'agit de :

- Tarifs des salles de sport : **59%**
- Sensibilisation au sport : **57%**
- Disponibilité d'infrastructures : **56%**
- Tarifs des articles sportifs : **54%**

Pour améliorer la pratique du sport en Côte d'Ivoire, nos répondants suggèrent une offre suffisante d'infrastructures diverses dans toutes les communes.



Une production du CIGG



Le Président de la République, à l'inauguration du Pont Alassane Ouattara, le 12 août 2023, à Abidjan, Cocody.



Le Président de la République, à la rencontre avec le secteur privé allemand, à Berlin, en marge du « Compact avec l'Afrique » du G20, le 21 novembre 2023.



Le Vice-Président Tiémoko Meyliet Koné et le Ministre coréen de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires Rurales, Chung Hwang-Keun, le 19 octobre 2023, à l'occasion d'une visite de travail et d'amitié.



Représentant le Président de la République, Alassane Ouattara, le Vice-Président Tiémoko Meyliet Koné à la COP 28, le 03 décembre 2023.



Le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, à l'ouverture, le 27 novembre 2023 à Abidjan, de la table ronde des partenaires techniques et financiers, en vue de mobiliser les ressources nécessaires au financement de projets énergétiques et numériques dans l'espace UEMOA.



Le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, les membres du gouvernement et la Coopération Française, à l'occasion des 10 ans du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), le 14 décembre 2023 à Abidjan.



Le gouvernement à votre écoute

Par téléphone (Numéro Vert)

101
"Allô Gouvernement"

Par mail

 contact@cicg.gov.ci

Via les réseaux sociaux

 [@gouvci.official](#)

 [@gouvci](#)

 [gouvcivideo](#)

 [gouvci](#)

 [@gouvci.official](#)

 [@gouvciofficial](#)

Via WhatsApp

 [+225 07 87 36 36 36](#)

SCANNEZ POUR RESTER
CONNECTÉS 

